

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

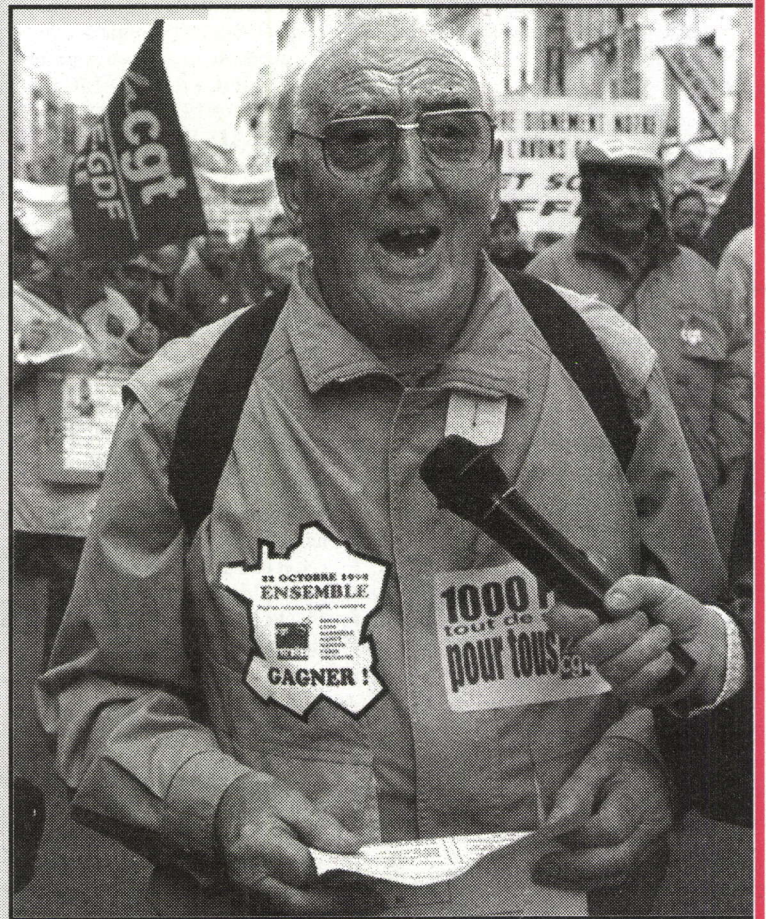
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1602 – 26 mars 1999 – prix : 9F

LE PLAN DU GOUVERNEMENT SUR LES RETRAITES

**UNE
AGRESSION
CONTRE
TOUS LES TRAVAILLEURS**



KOSOVO

**L'INTERVENTION IMPÉRIALISTE
NE PEUT RIEN RÉGLER**

p. 8

M 6189 - 1602 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Vivendi rachète USFilter
- À propos de la journée de l'eau
- Plus de richesse... et plus de pauvres
- 5 - Allègre, ça n'est pas le statu quo, c'est la régression
- Chirac coupable-amnistié
- Le gouvernement et la délinquance
- 6 - Manifestation du 27 mars
- La justice contre les sans-papiers
- 7 - Conseil régional de Lorraine : encore et toujours pour les entreprises
- Profits records en 1998

Tribune

- 6 - C'est reparti comme en 95!

Dans le monde

- 8 - Kosovo : à l'heure de l'affrontement
- Pinochet : l'immunité levée... partiellement
- 9 - Irlande du Nord : un an après l'accord de paix
- Burkina Faso : un régime autoritaire protégé par l'impérialisme français
- 16 - Prodi, président de la Commission européenne
- Un Oscar pour Elia Kazan

Dans les entreprises

- 10 - Citroën : travailler les jours fériés
- Renault : les 35 heures à Choisy et à Flins
- 11 - Renault Le Mans : la mobilisation continue
- RVI : ras le bol des attaques de la direction
- ICBT Roanne : colère contre la fermeture
- 12 - Michelin Cholet : un vote sanction
- MGI Coutier (Romans) : grève pour les salaires et contre les 35 heures
- ADEOA (La Plaine-Saint-Denis) : l'exploitation façon Zola
- 13 - La grève de La Poste en Guadeloupe
- Ascenseurs Schindler : grève pour les salaires
- IBM Corbeil
- 14 - Crédit Lyonnais : les «dossiers noirs» de la banque
- Peco (Argenteuil) : lutte pour l'emploi

Il y a 80 ans

- 15 - La république hongroise des Conseils

Réunions publiques

avec ARLETTE LAGUILLER et ALAIN KRIVINE

• **Alès**
Jeudi 25 mars à 20 heures
Salle polyvalente (ex-Jacques-Duclos)
Rue Jules-Cazot

• **Montpellier**
Vendredi 26 mars à 19 heures
Maison des syndicats et du travail
225, rue Léon-Blum - Antigone

• **Mantes-la-Ville**
Lundi 29 mars à 20 heures
Salle Jacques-Brel
rue des Merisiers

• **Le Havre**
Mardi 30 mars à 18 heures
Salle Franklin

• **Bourg-en-Bresse**
Mercredi 7 avril à 20 heures 30
Salle du Vox

• **Tarbes**
Jeudi 8 avril à 20h30
Hall 4 du Parc des Expositions
Boulevard Kennedy

• **Ivry-sur-Seine**
Mardi 13 avril à 20h30
Gymnase Joliot-Curie
19 rue Raspail

• **Limoges**
Vendredi 16 avril à 20h30
Salle Blanqui
(derrière la Mairie)

• **Angoulême**
Samedi 17 avril à 18 heures
MJC de la Grande Garenne
Rue Pierre-Aumaître

• **Toulon**
Lundi 19 avril à 19 heures
Palais des Congrès Neptune
Place Besagne
près du Centre Mayol
(Bus n° 3, 7, 13, 23, 40 - Arrêt Mayol)

• **Saint-Brieuc**
Mercredi 21 avril à 20h30
Salle de Robien - Place O. Brilleaud

• **Cherbourg**
Jeudi 22 avril à 20 heures
Complexe sportif
Chantereyne
(Salle polyvalente)

• **Beauvais**
Dimanche 25 avril à 15 heures
Salle du Pré-Martinot
Rue du Pré-Martinot
(près du Collège Pellerin)

• **Le Mans**
Lundi 26 avril à 20 heures
Palais des Congrès
et de la Culture

• **Sochaux**
Mercredi 28 avril à 20 heures
Grande salle du cinéma
«le Prado»

À tous ceux qui voudraient soutenir la liste LO/LCR

Depuis un mois maintenant nous sommes entrés officiellement en campagne pour assurer le succès de la liste commune LUTTE OUVRIÈRE - LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine pour les élections européennes.

Déjà des personnes ou des organisations ont tenu à manifester leur soutien à notre liste. Nous demandons instamment, à tous ceux qui souhaiteraient nous aider, de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un responsable de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou un responsable de Lutte Ouvrière. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour ces élections. Nous les en remercions d'avance.

SITE INTERNET
LUTTE OUVRIÈRE - UCI
Notre adresse est :
www.worldnet.fr/~lo-uci
Notre «e-mail» :
lo-uci@worldnet.fr

avec ARLETTE LAGUILLER

• **Laon (Aisne)**
Vendredi 9 avril à 20h 30
Maison des Arts et Loisirs
Place Aubry

• **Mulhouse**
Mercredi 14 avril à 20heures
Salle de la Société industrielle
rue de la Bourse

• **Dôle**
Jeudi 15 avril à 18heures
Salle des Fêtes

• **Saint-Chamond (Loire)**
Jeudi 29 avril à 18h 30
Salle Gérard-Philippe
(ex Hôtel-Dieu)

• **Fourmies (Nord)**
Vendredi 30 avril à 20heures
Salle des fêtes
de WIGNEHIES

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean-Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris

Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier,

désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral reproduit ci-dessous :

Article L. 52-8 : Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avan-

tages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, direc-

tement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Le plan gouvernemental sur les retraites

UNE AGRESSION CONTRE TOUS LES TRAVAILLEURS

■ Le gouvernement devait présenter jeudi 25 mars aux confédérations ouvrières et patronales un rapport sur la réforme des retraites, rapport qui propose de porter de quarante à quarante-deux ans et demi la durée de cotisations nécessaire pour avoir droit à une retraite à taux plein.

Une telle mesure, alors qu'il existe dans le pays au moins trois millions de travailleurs réduits au chômage total, sans compter ceux qui sont au chômage partiel, paraît absolument aberrante. Ce n'est certes pas le fait de repousser l'âge de la retraite qui va créer des emplois, et à un moment où beaucoup de grandes entreprises veulent rajeunir leurs effectifs et poussent leurs salariés les plus âgés vers la sortie, en recourant aux préretraites, le seul résultat que cette mesure serait susceptible d'entraîner pour les travailleurs les plus âgés serait d'en obliger un plus grand nombre encore à s'inscrire à l'ANPE à la fin de leur vie professionnelle, avec la diminution de niveau de vie que cela impliquerait. Mais les conséquences que ces mesures pourraient avoir pour les travailleurs constituent le dernier souci du gouvernement.

Comme d'habitude, les hommes politiques qui préparent ce mauvais coup vont s'abriter derrière les recommandations de gens présentés comme des spécialistes de la science économique, en l'occurrence un polytechnicien qui a travaillé à

l'INSEE... avant de faire carrière dans la Banque, à la BNP. Le rapport de cet économiste est donc censé prendre en compte tous les facteurs démographiques et économiques : l'augmentation de l'espérance de vie, le départ à la retraite à partir de 2005 de la génération du baby-boom qui avait suivi la fin de la guerre, la diminution du montant global des cotisations retraites, tout... sauf le montant record des bénéfices qu'engrangent régulièrement les grandes entreprises capitalistes.

Car tous les discours sur le prétendu trou de la Sécurité sociale, ou sur la faillite à venir du régime des retraites, ne peuvent faire oublier que si la situation économique est calamiteuse pour l'ensemble des salariés, elle est au contraire florissante pour le grand patronat.

Une illustration, parmi beaucoup d'autres, en est la lutte au couteau que se livrent les deux hommes qui sont, paraît-il, les plus riches du pays, François Pinault et Bernard Arnault, pour le contrôle du marché des produits de luxe. Cela prouve d'une part que les industries de luxe se portent bien, parce que malgré la crise et le chômage, il y a toute une classe sociale qui continue à s'enrichir de plus belle et qui a les moyens de dépenser. Et d'autre part que des gens comme Pinault et Arnault disposent de suffi-

samment d'argent pour jouer à cette espèce de monopoly grandeur nature, où on achète des entreprises entières avec le plus profond mépris pour l'avenir de ceux qui y travaillent.

Alors, tous les discours sur les prétendues raisons démographiques ou économiques qui devraient entraîner un recul de l'âge de la retraite ne sont qu'un rideau de fumée destiné à dissimuler la volonté du gouvernement d'appauvrir encore les travailleurs.

Depuis des années, le grand patronat, avec l'aide des différents gouvernements qui se sont succédés, a entrepris de généraliser, malgré le chômage, les heures supplémentaires, le travail du samedi, le travail en équipes quand les carnets de commandes sont pleins, sans déboursier de majorations pour heures supplémentaires grâce à l'annualisation du temps de travail. Aujourd'hui, ce qu'envisage en fait le gouvernement, qui préfère utiliser les fonds dont il dispose pour faire des cadeaux au grand patronat, c'est de transformer en RMistes des milliers de travailleurs âgés, plutôt que de leur verser une retraite décente.

Mais pour cela, encore faudrait-il que la classe ouvrière se laisse faire. Et Jospin ferait bien d'y réfléchir avant de se livrer à cette agression contre le monde du travail.

Dumas « en congé » du Conseil constitutionnel

POUR QUELQUES MILLIARDS DE TROP... VISIBLES

Finalement, Roland Dumas a décidé de se mettre « en congé » du Conseil constitutionnel.

Malgré une mise en examen dans l'affaire des pots-de-vin versés par Thomson pour la conclusion d'un gros contrat avec Taïwan, malgré une cascade de révélations sur son train de vie somptuaire et d'origine douteuse, il s'accrochait depuis des mois à la présidence du Conseil constitutionnel. Ce qui l'a amené à décrocher, ce sont apparemment les précisions

apportées au juge par son ancienne maîtresse, Christine Deviers-Joncour. Celle-ci affirme que Dumas n'ignorait rien de la provenance de ses revenus à elle (des pots-de-vin d'Elf et Thomson pour services rendus auprès de Dumas alors qu'il était ministre des Affaires étrangères de Mitterrand), à commencer par un appartement de 320 m², dans un des quartiers les plus huppés de Paris, qu'ils se sont offert avec l'argent d'Elf en 1992.

Ce « nid d'amour », comme le qualifie la dame, vaudrait

17,5 millions, excusez du peu. Mais cela faisait un peu trop dans le tableau. Et Dumas qui, la veille encore, disait « nier tout en bloc (de) ce roman de mythomane » a décidé de « prendre du recul » afin de préserver « l'image et la dignité » du Conseil constitutionnel et qu'il « cesse de souffrir » de cette histoire.

En fait, celui que cela soulage d'abord, c'est le monde politique de droite comme de gauche qui a soutenu Dumas contre vents et marées, à commencer par la direction du Parti Socialiste.

Celle-ci était en effet de plus en plus gênée de voir étaler au grand jour les turpitudes de ce socialo-affairiste président du Conseil constitutionnel. Cela d'autant plus que Dumas affichait le plus parfait mépris et pour les juges et pour ce que la presse rapportait quasi quotidiennement de ses petites et grandes affaires.

Alors, on entend déjà les soupirs de soulagement de tous ces gens qui vont sans doute expliquer maintenant que « l'honneur est sauf », que l'une des plus hautes institutions de l'Etat va

pouvoir retrouver sa sérénité. Présenter Dumas comme une « brebis galeuse » offre, évidemment, bien des avantages. C'est censé dédouaner le troupeau des hommes politiques alors que – et les « affaires » à répétition l'apprendraient à ceux qui l'ignoraient – l'on sait fort bien comment fonctionne le système politique de la bourgeoisie : un Roland Dumas n'y a rien d'exceptionnel, sauf de s'être fait prendre la main dans le sac.

P. L.

Vivendi rachète US Filter

LES REQUINS D'ÉGOUTS

Si elle réussit, l'offre publique d'achat lancée par Vivendi (ex-Compagnie Générale des Eaux) sur le numéro un américain du traitement des eaux USFilter devrait faire de Vivendi le numéro un mondial dans le domaine.

Sans doute ce rachat coûtera-t-il à Vivendi la bagatelle de 37 milliards de francs. Il est vrai qu'avec plus de 7 milliards de francs de bénéfices en 1998 (en hausse de 36 % par rapport à 1997!), Vivendi a de quoi voir venir. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Pas plus Vivendi que ses actionnaires n'auront à débours le moindre argent. Tout sera financé par le « marché », c'est-à-dire par la mise en vente en Bourse de nouvelles actions. Et la bourgeoisie comme ses institutions financières ne manqueront sans doute pas de se précipiter sur une valeur aussi prometteuse de profits. D'autant que, florissantes comme elles le sont de nos jours grâce aux divi-

dendes records que versent les grandes entreprises sur le dos des classes laborieuses, elles en ont les moyens !

Toute la presse financière a célébré cette opération comme un « coup » de maître de la part des dirigeants de Vivendi. C'est que le marché américain du traitement et de la distribution de l'eau est l'un des plus prometteurs à l'heure actuelle. Comme cela s'est déjà fait dans bien des pays, les municipalités américaines sont sur le point de privatiser des installations, trop vétustes faute d'investissements, qu'elles n'ont pas les moyens de rénover faute de crédits. Et pour une entreprise comme Vivendi il s'agit d'être bien placé pour bénéficier de cette manne considérable évaluée à 240 milliards de francs par an pour l'ensemble des Etats-Unis. Or USFilter, qui a déjà racheté pas moins de 160 entreprises locales depuis 1990, est justement bien placée.

C'est que ces opérations de privatisations, en elles-mêmes, rapportent gros au patronat. Vivendi en sait quelque chose, elle qui a été, par exemple, l'un des gros bénéficiaires de la privatisation de l'eau en Grande-Bretagne en 1989. Mais ce sont les usagers et les couches les plus modestes de la population en particulier qui en paient la note.

L'exemple britannique est significatif. Après la privatisation, tout ce que les anciennes compagnies britanniques des eaux avaient de terrains d'une valeur quelconque a été vendu. Puis sont venues les suppressions d'emplois massives, la mise en sous-traitance de la maintenance et la fin de la gratuité des interventions d'urgence pour les usagers. Les investissements promis ont été réduits au minimum. Souvent, on a juste condamné les parties les plus vétustes du réseau. Et bien sûr les scandales de pollution locale se sont multipliés (le

sud de l'Angleterre, où Vivendi s'est installé, est notoire pour ses pollutions bactériennes). Mais cela n'a pas empêché la facture annuelle totale d'eau payée par les usagers britanniques d'augmenter de 100 milliards de francs au cours des huit premières années suivant la privatisation. Evidemment il fallait que quelqu'un paie pour les 200 milliards de francs de dividendes encaissés au cours de cette période par les Vivendi et autres sociétés-mères des com-

pagnies des eaux !

Autant dire que ce sont les usagers américains qui paieront pour ce mariage entre requins d'égouts. Et quoi que puissent dire les commentateurs ici, en s'émerveillant avec des trémolos dans la voix, de la naissance du nouveau géant français, ce qui reste aberrant c'est qu'un élément aussi vital pour la vie humaine que l'eau puisse encore servir aujourd'hui à enrichir une poignée de capitalistes.

François ROULEAU

PLUS DE RICHESSE... ET PLUS DE PAUVRES

L'INSEE vient de présenter un rapport portant sur « l'évolution sociale » de ces quinze dernières années. Il ne fait que confirmer, par des chiffres, ce que chacun peut vivre quotidiennement : un accroissement de la pauvreté qui ne touche plus seulement les chômeurs et les exclus mais s'étend à l'ensemble des travailleurs, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle, les revenus du patrimoine, eux, augmentent.

Pour commencer, l'indemnisation des chômeurs a diminué : ils ne sont plus que la moitié d'entre eux à toucher un revenu supérieur au RMI, contre un tiers au début de la décennie. Mais surtout, la part des travailleurs qui, bien qu'ayant un emploi, tombent dans la pauvreté, ne cesse de croître.

Ainsi, en quinze ans, la part des bas salaires (en-dessous du SMIC) est passée de 11 à 15 % des salariés, tandis que celle des « très bas salaires » doublait, en passant de 5 à 10 %. Cette dégradation s'explique, en partie, par le blocage des salaires décrété en 1982, sous un gouvernement de gauche ! Mais surtout, elle résulte des changements intervenus dans le travail, par la généralisation de la précarité et des emplois

à temps partiel, alternant avec des périodes de chômage.

Près d'un million et demi de salariés travaillent en intérim, principalement des jeunes, à des tâches peu qualifiées. Quant au travail à temps partiel imposé, sous le prétexte fallacieux de répartir les emplois entre tous, il touche actuellement 17 % des actifs, et frappe particulièrement les femmes puisque près d'un tiers d'entre elles en sont victimes. A cela s'ajoutent les emplois sous forme de stages de reconversion qui, s'ils ne donnent pas un vrai salaire à ceux qui les occupent, permettent aux entreprises de bénéficier d'exonérations de charges sociales.

Et alors que la majorité des salariés en sont amenés à se restreindre sur les dépenses nécessaires de la vie quotidienne (réduisant leur consommation de viande ou de chauffage, ainsi que l'indique l'INSEE), les hauts revenus, issus de placements financiers ou de la possession de biens, ne cessent de croître, et l'un ne va pas sans l'autre : ce qui est pris dans la poche des travailleurs permet à une minorité de parasites de s'enrichir encore plus.

M. L.

HISTOIRE D'EAU

Un être humain sur cinq manque d'eau potable. Un sur deux ne dispose pas d'un réseau d'assainissement. L'eau contaminée tue chaque année cinq millions de personnes, telle est la situation alarmante qui fait se réunir de loin en loin des experts qui prétendent y mettre bon ordre, tandis que des chefs d'entreprises comme ceux de Vivendi ou de la Lyonnaise y voient d'abord un marché sur lequel ils entendent bien étendre leurs tentacules et transformer l'eau en argent.

La base du problème, c'est que l'eau douce est en quantité relativement limitée sur la planète. On en recense 40000 milliards de m³ par an, environ 3 % de la quantité d'eau disponible sur la « planète bleue ». Elle est, en outre, très inégalement répartie. Une dizaine de pays se partagent 60 % de l'eau douce disponible. 26 pays ont moins de 1000 m³ d'approvisionnement par an et par habitant, principalement en Afrique et au Moyen-Orient. Et la rareté de l'eau fait craindre dans cette dernière région du monde des causes supplémentaires de discordes déjà fort nombreuses, générées notamment par le contrôle du pétrole. Les spécialistes de ce problème craignent des luttes à mort pour le Jourdain ou le Tigre et l'Euphrate entre les différents Etats voisins.

Or, la consommation d'eau a été multipliée par sept depuis le début du siècle. L'irrigation représenterait aujourd'hui 70 à 80 % des usages de l'eau potable. Et sa consommation est en forte croissance dans des pays très industrialisés où l'agriculture est à haut rendement comme en Californie, aux Etats-Unis.

C'est sur ce besoin de boire et de dépolluer l'eau qu'ont prospéré deux grands trusts du traitement de l'eau français, Vivendi (ex-Générale des Eaux) et la Lyonnaise des Eaux (et, accessoirement, l'outsider Bouygues). Le besoin d'eau leur a permis de s'installer dans le monde entier, en quête d'une autre denrée rare notamment dans les pays sous-développés, la solvabilité. Si ces deux trusts français ont si bien réussi dans ce domaine, c'est qu'en général dans les autres grands pays industrialisés, le traitement de l'eau est resté une affaire municipale ou régionale, tandis que Vivendi et la Lyonnaise en ont fait une affaire mondiale en prenant le contrôle de multiples régions en France et parallèlement dans le monde entier.

Cette extraordinaire manne a permis à ces deux trusts, en leur amenant une masse de capitaux, de se diversifier dans d'autres secteurs d'activités. Vivendi, qui

vient de se fondre avec le groupe Havas, est devenu un géant des médias (mais il investit aussi dans de multiples activités de services, immobilier, hôtellerie, restauration, etc.) et La Lyonnaise a lié son sort à un géant du bâtiment, Dumez. A partir de l'eau, produit de base, ils vendent donc du béton, de la pellicule, des programmes de télévision, etc. Et en renforçant leur position ils entendent bien faire que, même là où l'eau potable est abondante, elle soit vendue de plus en plus cher, moins pour sa valeur d'usage que pour le profit qu'ils en tirent.

Mais les experts des problèmes de l'eau qui annoncent pour le futur une hausse vertigineuse de son prix devraient aussi intégrer une donnée qu'ils ne prennent pas tellement en compte jusqu'à présent, la résistance que la population pourrait finir par opposer. Elle prend pour l'instant la forme d'une résistance, par exemple, à l'échelle d'une commune où les factures de traitement d'eau ne passent plus. Mais elle pourrait prendre de la force au fur et à mesure que la rapacité et la véritable dictature que les trusts de l'eau exercent sur notre vie quotidienne deviendront pour tous... claires comme de l'eau de roche.

Jacques FONTENOY

A propos de l'impôt sur les sociétés

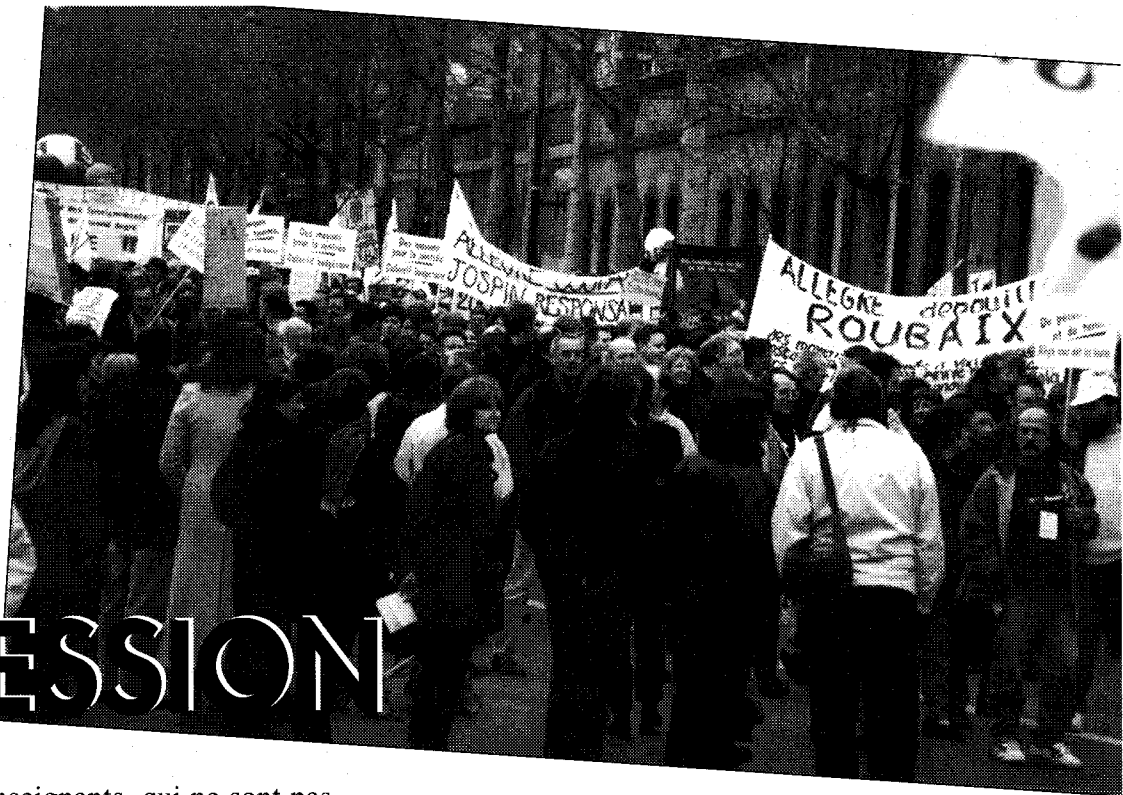
Dans *Lutte Ouvrière* n° 1600 du 12 mars, nous avons écrit que le taux de l'impôt sur les sociétés est aujourd'hui de 33,33 % alors qu'il était de 50 % dans le passé.

Il nous faut rectifier puisque ce taux a été ramené à 41,66 % par l'actuel gouvernement... ce qui est tout

de même encore loin des 50 %. Notons aussi que le taux nominal reste de 33,33 %, auquel s'ajoutent une « contribution » de 10 % de l'impôt et une « contribution temporaire » de 15 % de l'impôt. Que les patrons se rassurent donc, tout cela n'est que temporaire...

Éducation nationale

ALLÈGRE, ÇA N'EST PAS LE STATU QUO C'EST LA RÉGRESSION



Malgré la manifestation des enseignants du samedi 20 mars, qui selon les commentateurs était moins importante que prévu – elle rassemblait tout de même plusieurs dizaines de milliers de personnes –, malgré surtout la grève du lundi précédent qui, elle, a concerné plusieurs centaines de milliers d'enseignants, et qui fut massivement suivie en particulier dans le primaire, Allègre n'a en rien mis la sourdine à son arrogance et à son mépris à l'égard des enseignants. Il s'en est pris, cette fois, *«aux révolutionnaires du statu quo»*.

Certes, il a admis qu'il avait fait une «erreur politique» en remettant en cause la rémunération des heures supplémentaires des enseignants – qui, rap-

pelons-le, sont en grande partie obligatoires. Il est vrai que parmi les raisons de la grogne quasi générale des enseignants, il y a celle-là. Quelle profession accepterait qu'on diminue de la sorte les rémunérations sans réagir? Mais ce n'est pas la seule raison. Il y en a d'autres, plus essentielles.

Il y a d'abord celles qui relèvent de la logique de la réforme Allègre, et en particulier du choix de l'allègement des programmes, c'est-à-dire de la volonté de rabaisser la qualité de la formation. Cette mesure touchera les catégories les plus démunies, il ne faut pas être grand clerc, ni même un Allègre, pour le comprendre. Et c'est cela, plus que tout, qui fonde la colère des

enseignants, qui ne sont pas, contrairement à ce que l'on veut faire croire, des partisans d'un statu quo frileux, mais qui aspirent légitimement – ils sont les premiers concernés – à améliorer la qualité de l'enseignement afin de permettre à tous les enfants d'accéder à la culture.

Car cette culture générale, l'acquisition du français, de l'histoire, des mathématiques, est essentielle comme fondement pour un meilleur accès aux connaissances spécialisées. C'est ce souci qui fait réclamer aux enseignants nettement moins d'élèves par classe – pas trente, ni vingt-cinq, ce qui ne change pas grand-chose à la situation actuelle qui fait des enseignants des gardiens d'élèves, au lieu

d'en faire des éducateurs. Pour cela, il faut des moyens financiers. C'est le préalable à toute discussion sur des réformes si l'on ne veut pas que ces «discussions» se résument à un bavardage démagogique. C'est à l'opposé des préalables gouvernementaux qui visent, eux, à imposer des économies, en se référant à des critères comptables.

Dans ce contexte, le prétendu «recul» d'Allègre n'en est pas un. D'abord parce qu'il se borne à revenir au statu quo. Mais surtout parce qu'il

recouvre une filouterie. En ciblant sur la rémunération des heures supplémentaires, Allègre veut faire croire que la colère des enseignants ne relèverait que de préoccupations matérielles, purement corporatistes. C'est un geste de mépris de plus à leur égard, qui ne mérite qu'une réponse de la même teneur, et qui ne mettra certainement pas un terme à la colère du personnel de l'Éducation nationale.

J-P. V.

Le gouvernement et la délinquance A CÔTÉ DE LA PLAQUE

Lors d'un colloque organisé par le gouvernement à Montpellier sur la prévention de la délinquance, la distribution des rôles était presque parfaite. Chevènement a une nouvelle fois fourbi son bâton de premier flic de France pour affirmer que *«la sanction aussi a une valeur éducative»*. Et, puisque tous les jeunes en détresse ne deviennent pas des délinquants, il n'y a qu'à réprimer ceux qui sombrent: cet argument bien éculé a été ressorti par la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou. Jospin, dans sa grande sagesse, a ajouté que *«si la prévention doit toujours être privilégiée, la sanction doit intervenir chaque fois que nécessaire»*.

Bref, chacun avait sa petite idée pour inculquer la morale aux jeunes de banlieue, à défaut d'en avoir une à imposer aux capitalistes qui, en licenciant pour accroître encore leurs profits, sont à l'origine de la dégradation de la vie sociale.

Le chômage, il est vrai, n'est pas la seule cause de la délin-

quance. Celle-ci existe même dans les quartiers bourgeois où elle affecte une frange de la jeunesse dorée. Mais c'est bien l'extension de la misère dans les quartiers populaires qui conduit des jeunes à rallier les bandes par dizaines ou par centaines. Parce que le chômage et la précarité a déjà mis en miettes la vie de toute une génération, de plus en plus de gosses de douze ans sont désormais mûrs pour incendier des voitures ou un bus.

Dans ce climat déjà fortement détérioré, chaque répression n'a nullement un effet dissuasif, au contraire. Les coups largement distribués, assortis d'injures racistes et autres, engendrent de nouvelles violences dont nombre de jeunes et parfois de moins jeunes se solidarisent. C'est tout bénéfice pour les trafiquants de drogue, de voitures volées, pour les spécialistes en rackets divers: ils étendent leurs réseaux dans les cités en servant des jeunes rompus aux dégradations et aux agressions.

Côté prévention, le ministre

délégué à la Ville, Claude Bartolone, a annoncé le lancement d'un programme de formation d'animateurs chargés d'accompagner les salariés des services publics confrontés aux violences urbaines. On verra ce qu'il adviendra de cette annonce de colloque. Mais une telle réponse n'est évidemment pas à la mesure de la situation actuelle.

Déjà, parmi les emplois-jeunes, un certain nombre ont pour rôle de rassurer la population par leur présence, de prévenir la violence dans les écoles, les transports, les lieux d'accueil au public. Mais de telles mesures ne remplacent pas l'embauche massive d'enseignants et d'éducateurs de façon à accueillir les jeunes par petits groupes dans des établissements scolaires à dimension humaine, ce qui nécessiterait un accroissement des moyens pour l'Éducation. Et surtout, cela ne remplace pas une véritable lutte contre le chômage.

Jean SANDAY

CHIRAC COUPABLE- AMNISTIÉ

Quand on parle d'«amnistie présidentielle», on pense généralement au fait qu'un président de la République nouvellement élu peut effacer des contraventions mineures lors de sa prise de fonction. La justice vient, elle, de donner une nouvelle définition de la chose en décrétant une amnistie présidentielle... dont Chirac est le premier et seul bénéficiaire.

Après des années d'enquête – et bien des obstacles à ses investigations – un juge avait enfin pu mettre la main sur la preuve (ce dont peu de monde doutait) du fait que Chirac en personne était impliqué dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris. Un document signé de lui établit en effet qu'il a, comme maire de la capitale, demandé de la promotion pour la secrétaire d'un responsable du RPR n'ayant jamais mis les pieds à la mairie. Mais le procureur de la République a aussitôt botté en touche: la justice serait, selon lui, incompétente pour juger un président en exercice.

Sa décision n'a pas surpris grand-monde. Dumas, président du Conseil constitutionnel, lui-même inquiet par la justice et

espérant être payé de retour, avait récemment proclamé l'immunité de Chirac.

C'est vrai, quoi. On ne va quand même pas inculper le premier personnage de l'État pour ce que ses pairs et rivaux considèrent comme normal. En 1976, lorsque Chirac avait conquis la mairie de Paris, la presse et les hommes politiques de droite comme de gauche avaient annoncé qu'il ferait de ce poste une machine à gagner l'Elysée. Ils savaient fort bien que cela impliquait d'utiliser l'Hôtel-de-Ville pour financer le candidat Chirac à l'Elysée, car on n'accède pas à ce poste sans de telles combines. Et comme on ne se hisse pas non plus à d'autres fonctions en vue du système sans user de pratiques du même genre, s'il fallait inculper Chirac, ce sont les trois quarts au moins du monde politique qui auraient des raisons de s'inquiéter. Autant dire que la seule possibilité que laisse la justice de juger Chirac – que les députés saisissent la Haute Cour de Justice – ne risque guère de jamais prendre corps...

P. L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

C'EST REPARTI COMME EN 95 !

En programmant une nouvelle remise en cause des retraites, le gouvernement Jospin se précipite sur les traces de Juppé, en faisant toujours plus de zèle. Il vient de publier un rapport qui propose de porter à quarante deux ans et demi la durée des cotisations. Ce rapport Charpin s'attaque à la fois aux travailleurs du public et du privé, en proposant d'augmenter la durée du travail de deux ans et demi pour le privé et de cinq ans pour le public. Et derrière Charpin, il y a bien sûr Jospin. Le pays compte des millions de chômeurs et semi-chômeurs, mais il faudrait continuer à travailler toujours plus longtemps pour pouvoir toucher une retraite de plus en plus réduite !

De l'argent, Jospin n'en dispose pas, paraît-il, pour les retraités et les chômeurs. Ni pour les hôpitaux, ni pour les transports en commun. Ni pour l'Education Nationale dont 40 000 enseignants du secondaire ont manifesté dans les rues de Paris samedi dernier.

Mais on assiste pourtant à une avalanche de milliards : 15,35 milliards de bénéfices nets pour Alcatel en 1998 ; 15,1 milliards pour France Télécoms ; Renault, 8,84 milliards ; la BNP, 7,3 milliards ; Vivendi, 7,35 milliards ; Saint Gobain, 7,2 milliards ; Total, 6,9 milliards, etc. Le plus frappant, c'est la vitesse à laquelle ces profits grimpent en flèche : la BNP a multiplié par sept ses bénéfices en six ans et Renault a augmenté les siens de 63 % en un an ! Une véritable provocation au moment même où L'INSEE annonce que le nombre des salariés à très bas salaires a doublé en quinze ans !

Les seuls profits d'Alcatel suffiraient à combler le trou de la Sécu, ceux de Renault à améliorer les conditions de l'enseignement public, ceux de trois ou quatre de ces grands trusts à renflouer les caisses de retraite. Approvisionner les caisses sociales, créer massivement des emplois dans les services publics, ne représenterait qu'une petite part de ces milliards de profits qui de toute façon vont partir en fumée dans la spéculation financière et les fusions de sociétés, cette forme de cannibalisme du capital. Alcatel, qui a remporté le gros lot, va à nouveau supprimer 12 000 emplois. Elf, qui

croule sous les profits et arrose les politiciens de tous bords les plus hauts placés, supprime 2000 emplois avec un objectif annoncé de doubler le bénéfice net par action. Renault continue de compresser les effectifs, mais peut déboursier 35 milliards de francs cash pour s'approprier 35 % de Nissan. Dans l'industrie de luxe LVMH se dit capable de verser 30 milliards pour racheter Gucci et Yves Saint Laurent. La BNP veut mettre sur la table des milliards pour prendre le contrôle de la Société Générale et de Paribas, en ayant calculé que la concentration de ces banques lui fera faire plus de 8 milliards d'économies en un an, ce qui suppose de nouvelles suppressions d'emplois !

Face à toutes ces attaques, il y a déjà eu des réactions : des grèves contre la version patronale et gouvernementale des 35 heures qui ne fait qu'aggraver les conditions de travail sans créer d'emplois, comme à Peugeot, à Air France ou à la Poste, et en ce moment à la Compagnie des Wagons-lits. Les attaques contre les retraites vont sans doute entraîner de nouvelles réactions. Mais désormais ce qui est nécessaire et possible, c'est que tous les travailleurs attaqués de toutes parts s'unissent sur des objectifs communs, sur un plan d'ensemble des travailleurs du public et du privé : des hôpitaux à Renault, de la SNCF à Alcatel et aux enseignants... En somme, qu'ils se préparent à un grand mouvement d'ensemble comme décembre 1995, en mieux.

Ce que pourraient être les objectifs d'une telle mobilisation ouvrière, Arlette Laguiller et Alain Krivine l'ont dit dimanche à la télé : interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices, contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises, revalorisation des salaires, des retraites et des minima sociaux et ponctions sur le capital pour payer les dépenses sociales indispensables aux plus démunis. Oui, il est possible de donner un coup d'arrêt aux attaques patronales et gouvernementales.

**Editorial des bulletins
d'entreprise l'Étincelle
du lundi 22 mars 1999**

Leur société

SAMEDI 27, MANIFESTONS POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

En France des dizaines de milliers d'immigrés sont condamnés à vivre dans la clandestinité sous la menace d'un contrôle, d'une arrestation, d'une expulsion. C'est inacceptable.

Des milliers de personnes sont parquées dans des centres de rétention dans des conditions indignes en attendant d'être embarquées par la force dans un avion ou un bateau.

Les leaders de la gauche, qui avaient promis de régulariser la situation des sans-papiers qui en feraient la demande, n'ont pas tenu parole. Les « régularisés » ont des titres de séjour provisoires. Des dizaines de milliers ont été déboutés de leur demande de façon totalement arbitraire. Il faut des mesures de régularisation générales et stables.

La situation de la France n'est pas une exception. Dans tous les pays d'Europe les gouvernements cher-

chent à se protéger de la venue de femmes et d'hommes qui fuient la misère, une misère qui est bien souvent la conséquence du pillage des anciennes colonies par les puissances impérialistes. Aujourd'hui les gouvernements et les polices veulent collaborer pour traquer les clandestins quand ils le jugent nécessaire. Ils veulent pouvoir exploiter les travailleurs immigrés et les rejeter impitoyablement quand ils n'en ont plus besoin.

De nombreux mouvements et associations organisent une manifestation européenne à Paris, le 27 mars, qui partira à 14 heures de la place d'Italie. Lutte Ouvrière s'est associée à cette initiative et appelle à manifester très nombreux ce jour-là pour la régularisation des sans-papiers, l'arrêt des détentions et des expulsions, des droits égaux pour les travailleurs français et immigrés.

Condamnés pour résistance à l'expulsion

Il y a un an, des passagers d'Air France avaient empêché l'expulsion de douze Maliens sans papiers. Ces derniers, poursuivis en justice, avaient dans un premier temps été relaxés. Dans un jugement rendu en Cour d'appel, neuf d'entre eux, dont trois qui ont entre-temps été régularisés, viennent d'être condamnés à plusieurs mois de prison ferme. La justice, si longue à statuer d'ordinaire, ne perd pas de temps pour apporter son soutien à Chevènement.

Quant à ce jeune Sénégalais entré en France en janvier dernier en voyageant

dans le train d'atterrissage d'un avion, il a été renvoyé à Dakar en « rapatriement sanitaire », malgré les promesses faites de régulariser sa situation pour lui permettre de rester en France.

Mais les promesses, de façon générale et plus particulièrement envers les immigrés sans papiers, ce gouvernement dit de gauche n'en a cure. Dans la lignée de Pasqua et Debré, il poursuit sa politique de « fermeté », ou plutôt d'acharnement, envers les sans-papiers, refusant toujours de régulariser 60 000 d'entre eux.

La condamnation de Michel Beurier La solidarité, un délit passible de peine de prison

En choisissant de condamner Michel Beurier, responsable syndical de la CGT, à deux mois de prison avec sursis et à 3 000 F d'amende, le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a voulu faire un exemple.

Le 8 mars, en même temps que se déroulait le procès de Michel Beurier, des milliers de militants étaient venus à Clermont-Ferrand pour réclamer la relaxe de Michel Beurier. Mais les juges, comme les autorités, n'ont pas voulu entendre cette protestation. Michel Beurier s'est vu accuser de « violences à agent de la force publique » et d'« aide au séjour irrégulier » parce que lors d'un procès où comparait un jeune Sénégalais sans papiers condamné à l'expulsion immédiate, celui-ci est parvenu à s'échapper. Alors que ce même 8 mars le procureur, pour calmer les esprits, ne réclamait qu'une peine d'amende, le tribunal a

donc choisi de surenchérir en prononçant une peine de prison avec sursis.

Ce procès est destiné à avertir tous ceux qui soutiennent les sans-papiers, protestent contre les détentions, les procès arbitraires et les expulsions, que les réactions de solidarité et les gestes de protestation les plus simples peuvent être considérés comme des délits graves. Voilà comment, de Chevènement à Jospin, les dirigeants de la gauche qui, il y a deux ans, quand ils étaient dans l'opposition, promettaient aux sans-papiers des mesures de justice ont tenu leurs engagements.

Michel Beurier fait appel de la décision du tribunal mais quelles que soient les suites juridiques de cette affaire, elle est une raison de plus de continuer d'agir et de protester pour tous ceux qui pensent que la régularisation de tous les sans-papiers serait une mesure de justice élémentaire.

Au Conseil régional de Lorraine

ENCORE ET TOUJOURS POUR LES « ENTREPRISES » !

De gauche ou de droite ? La différence était bien difficile à faire au Conseil régional de Lorraine. Christian Pierret, conseiller régional PS et ministre, a tenu à préciser le 19 mars dernier qu'il était un homme de gauche. Il est vrai que ce n'était pas évident, comme l'a relevé notre camarade Christiane Nimsgern, élue LO au Conseil régional : « Le ministre de l'Industrie s'est exprimé pour dire qu'il voulait favoriser le capital-risque et, en accord avec l'exécutif régional (dirigé par Gérard Longuet), qu'il faut encourager l'esprit d'entreprise. On aurait dit du Balladur ou du Juppé. Il faut dire qu'il appartient à un gouvernement qui a plus privatisé que les deux derniers gouvernements de droite réunis. Et après il vient nous dire qu'il faut favoriser l'accès de tous au service public. Ce n'est pas

sérieux. Car sans parler des privatisations, il y a ces suppressions de postes d'enseignants, il y a ces 30 milliards que le gouvernement veut économiser sur le budget des hôpitaux. »

C'était lors du débat sur le contrat de plan État-Région au cours duquel notre camarade est revenue sur les aides multiples au patronat. La région Lorraine avait, en 1996, créé un fonds d'aide à l'industrie de la chaussure en Lorraine de 1 million de francs car l'entreprise Bata de Moussey, en Moselle, menaçait de fermer et de partir en Tchécoslovaquie. L'État et la Région ont payé. Un an plus tard, Bata supprimait pourtant 300 emplois. « Lui a-t-on demandé de rembourser les aides ? Pas le moins du monde » a-t-elle constaté. « On nous dit que c'est dur pour l'industrie de la chaussure. Mais la famille Bata est multimilliardaire...

Le patron de Méphisto à Sarrebourg, M. Michaeli, est la 2^e fortune de Lorraine avec 666 millions de francs, selon le classement de Capital de novembre dernier. Pas mal pour un secteur qu'on dit sinistré et qu'il faut aider toujours plus.

Quant au groupe André, dont la direction vient d'annoncer la fermeture de l'usine de Dombasle qui emploie 190 salariés, il a annoncé en décembre dernier une hausse de son bénéfice de 50,2 %, près de 30 milliards de centimes !

Voilà la réalité ! Même dans des secteurs qu'on dit « sinistrés », les patrons vont bien, leurs profits augmentent. C'est pour les travailleurs que cela va mal. À Bata, le salaire des travailleurs, c'est le SMIC, même après vingt ans d'ancienneté. Allez faire vivre une famille avec 5 300 francs par mois !

Le 4^e plan lorrain, qui parle d'entreprise à chaque phrase, est un plan pour le patronat lorrain, pas pour les travailleurs. »

À l'ordre du jour aussi de cette séance : le TGV Est. Promis depuis 20 ans lors de chaque vague de licenciements dans la sidérurgie, il devrait être mis en service, en principe, en 2005-2006. Entre-temps le coût des travaux a grimpé, et la Région va augmenter de 14,1 % les taux d'imposition. Ce que notre camarade Christiane Nimsgern a dénoncé. Comme elle a dénoncé le recours au privé qui va dans le sens de la privatisation du chemin de fer : « Avec le TGV Est, il y a une nouveauté, c'est que ce n'est plus la seule SNCF qui sera maître d'œuvre du projet, mais aussi de grosses entreprises privées. Parmi elles, on trouve, entre autres, Tractebel – une filiale de la Lyonnaise des Eaux – une entreprise pas très connue

du grand public. Mais c'est quand même un des fleurons de la Bourse de Bruxelles et le 3^e producteur mondial indépendant d'énergie.

Avant même de nous transporter, le TGV roule déjà pour la Lyonnaise !

Et l'annonce de la commande, dans la perspective du TGV, de six rames TER à deux niveaux pour desservir Nancy-Thionville montre bien que votre politique ne vise pas à une amélioration du service, mais à une amélioration de la rentabilité. Pourquoi ne pas augmenter la cadence sur cette ligne ? Vous préférez plutôt entasser un peu plus les voyageurs, même si ces trains seront sans doute plus confortables que certaines rames datant du début des années 1960 qui circulent encore sur cette ligne.

Le TGV pourrait être un progrès pour tous si la seule chose qui guidait ce projet était l'intérêt collectif. Pour les services publics, il faut oublier la rentabilité privée, le profit privé, pour ne raisonner qu'en termes de rentabilité sociale des choix. Et c'est à l'opposé des choix politiques de la majorité de cette assemblée.

Un véritable service public allierait TGV et dessertes fréquentes et confortables de toutes les gares, y compris les plus petites. Je m'abstiens sur votre projet TGV. »

Profits records pour les entreprises en 1998

POUR SUPPRIMER LE CHÔMAGE, IL FAUT PRENDRE L'ARGENT LÀ OÙ IL EST

Les grandes entreprises françaises affichent des bénéfices records pour l'année 1998. Les trente premières d'entre elles ont ainsi vu leur bénéfice net (après impôts et provisions diverses) augmenter en moyenne de 32,8 % par rapport à l'année 1997... qui était déjà une année record.

Ceci n'est qu'une moyenne car Vivendi (ex-Générale des Eaux) a vu son bénéfice net augmenter de 36,3 % par rapport à l'an dernier, Suez-Lyonnaise des Eaux de 49,6 %, Renault de 63,1 %, le record étant

détenu par Alcatel avec un bénéfice net en augmentation de 229 % ! Il ne faudrait pas croire que ceux dont les bénéfices ont moins progressé sont dans le rouge pour autant. France Télécom affiche un bénéfice en progression de 1,5 % « seulement » mais qui se monte tout de même à 15 milliards de francs, presque autant qu'Alcatel avec ses 15,3 milliards de francs. La seule de ces grandes entreprises qui affiche une perte, Thomson-CSF, n'est en déficit que parce qu'elle a mis de côté, provisionné comme on dit, de quoi supprimer massivement des emplois, réussissant ainsi à faire une perte de 1,5 milliard alors que son profit brut était de 2,3 milliards !

Tous ces grands groupes, riches à milliards, suppriment des emplois.

Ils en ont supprimé des dizaines de milliers ces dernières années et annoncent encore de nouveaux plans de suppressions d'emplois pour les années à venir, comme Renault qui veut supprimer 1 000 emplois par an, ou Alcatel qui veut en supprimer 12 000 en tout.

Les bénéfices, qui proviennent du travail des salariés, ne sont pas réinvestis pour créer de nouveaux emplois, ils ne sont même pas utilisés pour sauvegarder ceux qui existent. L'argent est là pourtant. Mais il sert d'abord à verser de gros dividendes aux actionnaires, qui ne contribuent en rien à la création de toutes ces richesses et qui n'ont rien d'autre à faire qu'à encaisser le fruit du travail des autres. Pour eux, il n'est pas ques-



Alcatel : un bénéfice net augmenté de 229 % !

tion de sacrifices malgré la crise, malgré la mondialisation et la concurrence invoquées pour faire accepter les sacrifices aux travailleurs. Au contraire leur fortune ne fait que s'accroître. Sans compter que la valeur de leurs actions elle-même augmente, en fonction justement des dividendes que ces actions permettent d'espérer.

Et lorsque les grandes entreprises se rachètent entre elles à coups de dizaines de milliards, avec pour conséquences de nouvelles vagues de licenciements, c'est encore dans la poche des possesseurs d'actions que ces milliards atterrissent.

Alors ça suffit ! Assez des licenciements, du chômage et de la misère, pendant qu'une minorité de parasites s'enrichit insolemment. Il faut

interdire les licenciements, tout particulièrement dans ces grandes entreprises qui accumulent les profits. Il faut prendre sur les bénéfices pour créer des emplois utiles, partager le travail entre tous sans diminuer les salaires et assurer un niveau de vie décent à tous.

Il est temps, grand temps que la population laborieuse impose au patronat et au gouvernement sa volonté de voir les richesses produites chaque année consacrées en priorité à la satisfaction des besoins du plus grand nombre. Car, chaque année, il y a de plus en plus de familles qui tombent dans la misère, pendant que la Bourse bat des records et que les profits s'envolent !

Dominique CHABLIS

Une date à noter !

22, 23 et 24 mai
la fête de

Lutte Ouvrière à Presles, Val d'Oise

Kosovo

À L'HEURE DE L'AFFRONTEMENT

Le 23 mars, les dirigeants occidentaux ont donné leur feu vert pour le début d'une opération militaire de l'OTAN contre la Yougoslavie. La parole est donc maintenant aux armes, après que les pourparlers entrepris sous l'égide des grandes puissances occidentales sur l'avenir du Kosovo ont échoué. Si les représentants kosovars se sont montrés disposés à accepter un compromis sur l'autonomie de cette province, les dirigeants nationalistes serbes, qui ne veulent pas être tenus pour responsables de ce qui ne pourrait apparaître que comme un recul face aux autonomistes, ont, eux, rejeté toute idée d'accord.

En décidant de bombarder la Serbie, les dirigeants des grandes puissances impérialistes savent qu'ils ne feront qu'ajouter des morts aux morts sans que cela règle en rien le sort de la population albanaise du Kosovo opprimée par l'État serbe.

Cet acte de guerre est exclusivement guidé par la volonté des grandes puissances d'affirmer leur prééminence dans la région sans même pour autant aider la population albanaise du Kosovo à qui les accords de Rambouillet refusent le droit élémentaire de décider de son appartenance ou non à la Yougoslavie. On constate une fois de plus que l'État français, en particulier, se veut de toutes les crapuleries impérialistes, quelle que soit l'étiquette politique du

gouvernement en place.

L'échec des pourparlers a plongé les gouvernements occidentaux dans l'embarras, un embarras dont ils n'ont pas trouvé d'autre moyen de sortir que le recours aux armes. Malgré leur ballet diplomatique, la multiplication des mises en garde et les menaces d'intervention militaire, ils semblent en effet impuissants face à l'intransigeance de Slobodan Milosevic. Et cette impuissance renforce l'arrogance des dirigeants serbes, dont l'ultra-nationalisme constitue le fonds de commerce politique.

Ainsi, les dirigeants yougoslaves n'ont même pas attendu le départ des observateurs de l'OSCE le 20 mars, pour organiser un déploiement de forces massif dans la région – 40 000 policiers et soldats y auraient été acheminés – et reprendre de plus belle l'offensive contre les bastions des indépendantistes de l'UCK. Ces combats, la recrudescence des attentats ainsi que la peur des représailles ont d'ailleurs provoqué un nouvel exode des populations d'origine albanaise.

Les dirigeants occidentaux se moquent bien, dans cette affaire, des droits nationaux des Kosovars. Ils seraient prêts à laisser Milosevic les écraser quitte à émettre quelques protestations hypocrites, car au fond, ils reconnaissent à Milosevic le rôle de gardien de l'ordre dans la région. Mais par ailleurs, c'est la crédibilité et la capacité des gouvernements occidentaux à régler un problème aux portes mêmes de leur Europe qui sont aujourd'hui mises en cause.

C'est pourquoi les grandes puissances semblent maintenant résolues à mettre leurs menaces de bombardements de certains objectifs serbes à exécution, même s'il est probable qu'elles ne souhaitent pas s'engager dans une



Réfugiés albanais du Kosovo.

véritable confrontation avec l'armée serbe. Elles connaissent en effet les limites et les risques d'une intervention militaire. A commencer par le fait qu'une telle intervention pourrait souder les rangs de la population serbe derrière les leaders nationalistes qui auraient beau jeu de se poser en victimes. Les représentants des grandes puissances savent également que pour imposer leur plan d'autonomie par la force, les bombardements ne suffiraient pas. Il leur faudrait aussi déployer des troupes sur le terrain, ce qui, face à une armée serbe aguerrie et bien équipée, serait hasardeux et pourrait être coûteux en vies humaines.

Peut-être une intervention mesurée des grandes puissances pourrait-elle fournir à Milosevic

lui-même la justification pour conclure un compromis comme il en a conclu d'autres depuis le début de l'éclatement de la Yougoslavie. Mais une telle intervention contre les forces serbes et même l'éventuel compromis auquel elle pourrait conduire seraient loin de régler les problèmes du Kosovo. La population d'origine albanaise serait peut-être provisoirement soulagée des exactions commises par les troupes serbes, mais ses aspirations n'en seraient pas satisfaites pour autant. Car le droit des peuples exige autre chose que les bricolages envisagés par les puissances impérialistes, qui ne font que créer des situations invivables et grosses de nouvelles explosions.

Au Kosovo comme en Bosnie et dans toute la région des Balkans, les populations ne pourront vivre en paix et en harmonie que dans le cadre d'une fédération des peuples, soucieuse des droits de toutes ses composantes, minoritaires ou pas. Cela implique qu'elles se débarrassent de leurs dirigeants nationalistes et de leurs bourgeoisies, petites ou grandes, et une telle fédération ne pourra être que socialiste. Et cela implique aussi qu'elles puissent se débarrasser de la tutelle des grandes puissances, qui n'ont jamais eu comme politique que de les dresser les unes contre les autres pour mieux servir leurs propres intérêts.

Roger MEYNIER

PINOCHET : L'IMMUNITÉ LEVÉE... PARTIELLEMENT !

Les lords anglais, se sont prononcés une seconde fois sur l'immunité de Pinochet. Selon leur décision, annoncée mercredi 24 mars, ils ont rejeté pour la deuxième fois l'immunité du capitaine-général

Toutefois, cette levée de l'immunité, confirmant la première, s'accompagne d'une nuance de taille. Les arcanes du droit bourgeois offrent des multitudes de possibilités et le vieux droit britannique ne manque pas de ressources, surtout s'il s'agit

d'aider un tant soit peu un vieux client et un vieil ami du Royaume-Uni.

Ce n'est que depuis 1988 que la torture est devenue, en Grande-Bretagne, un « crime extraterritorial ». En faisant jouer cette clause, les lords lèvent l'immunité de Pinochet pour les crimes commis depuis 1988 mais la préservent pour les crimes antérieurs. Cela anéantit une partie de l'acte d'accusation dressé par le juge espagnol Baltasar Garzon, qui a recensé des milliers de meurtres et de disparitions, notamment pour ce qui concerne les actes de torture commis sous la direction de celui qui prit la

tête du coup d'État du 11 septembre 1973 au Chili et qui allait mettre fin de façon sanglante au gouvernement socialiste d'Allendé et démanteler et démoraliser le mouvement ouvrier organisé chilien pour toute une période.

Si l'extradition de Pinochet vers l'Espagne devient possible au moins en théorie, il reste bien difficile de savoir au bout de combien de temps.

Les amis chiliens de Pinochet, notamment du monde des affaires, dépensent actuellement environ 100 000 francs par mois pour le loger dans une luxueuse

villa britannique, et payer ses domestiques. Ils ont versé l'équivalent de deux millions de francs à un groupe de relations publiques pour qu'il tente – mission impossible ! – de redorer le blason du vieux tortionnaire. Quant aux frais juridiques déjà engagés pour tenter de ramener le dictateur dans son pays, ils s'élèvent déjà à 3,5 millions de francs. Et ses amis, un groupe de capitalistes qui se sont personnellement enrichis dans le dépeçage de l'industrie nationalisée pendant la dictature, sont en train de lever une nouvelle tranche de fonds supplémentaires d'environ 2,5 millions de francs. Cette

dernière somme doit permettre aux avocats d'un grand cabinet britannique (ainsi qu'à des avocats chiliens « bénévoles » qui séjournent tous frais payés) de trouver quelques astuces pour faire traîner la procédure d'extradition.

Pinochet peut au moins espérer couler encore des jours heureux dans le Surrey qui lui donne asile. Certes, il est loin de la mère-patrie mais il ne serait jamais qu'un nom de plus sur la longue liste des dictateurs sanglants et corrompus ayant fini leurs jours dans un exil doré.

J. F.

Irlande du Nord UN AN APRÈS L'ACCORD DE PAIX, DE NOUVELLES SURENCHÈRES NATIONALISTES ?

A une semaine de l'anniversaire de l'« accord de paix » en Irlande du Nord, le processus de paix semble toujours aussi loin d'atteindre les objectifs pourtant bien modestes qui lui avaient été fixés par le gouvernement britannique.

La date de l'entrée en fonction de la nouvelle assemblée nord-irlandaise a déjà été repoussée plusieurs fois. Mais rien n'y a fait. Les politiciens protestants unionistes (hostiles, au moins en paroles, au rapprochement avec la République d'Irlande) en sont toujours à bloquer la formation du cabinet nord-irlandais en exigeant que l'IRA, l'Armée Républicaine Irlandaise, rende au préalable ses armes à l'armée britannique. On en est donc revenu aux mêmes arguties qui, pendant des années, avaient bloqué les négociations sous les précédents gouvernements britanniques.

Non pas que ces politiciens unionistes soient particulièrement inquiets de se trouver « désarmés ». La plupart de leurs dirigeants, à commencer par leur principal leader David Trimble, sont bien placés pour savoir qu'il n'en est rien. Sans même parler de la protection que l'armée britannique leur a toujours prodiguée, n'ont-ils pas été parmi les leaders du mouvement Ulster

Resistance, qui, à la fin des années 1980, a racheté des quantités très importantes d'armes de toutes sortes aux milices phalangistes chrétiennes du Liban ? Or ces armes n'ont jamais été retrouvées.

Le blocage actuel de la situation n'a rien à voir avec le soi-disant « danger » que l'IRA, qui n'a de toute façon pas d'autre politique que celle de l'« accord de paix », pourrait représenter pour les politiciens unionistes ou pour la petite bourgeoisie protestante qu'ils représentent. Il est dû avant tout aux rivalités à l'intérieur même du camp unioniste, divisé en deux partis principaux et trois autres plus petits,

qu'oppose une âpre rivalité pour la conquête des voix d'une majorité protestante de moins en moins majoritaire.

Néanmoins ces rivalités entre unionistes n'ont pas que des conséquences politiques concernant le « processus de paix ». Elles contribuent aussi à entretenir un certain climat dans le pays, fait d'inquiétude et de tensions au sein de la population protestante en particulier.

On l'a vu au cours des derniers mois avec une augmentation marquée du taux d'émigration, et pas seulement dans la petite bourgeoisie aisée, vers la Grande-Bretagne, et surtout vers l'Amérique,

l'Australie, et même l'Afrique du Sud.

Et, on vient de le voir, de façon plus sanglante cette fois, avec la reprise des assassinats pratiqués par des groupes paramilitaires protestants. Le plus significatif a été celui de Rosemary Nelson, le 15 mars, tuée par l'explosion d'une bombe sophistiquée fixée sur sa voiture. Rosemary Nelson était une sorte de symbole en Irlande du Nord. Avocate, elle était connue pour son soutien aux nationalistes irlandais, dont elle avait défendu bien des militants jugés pour terrorisme, y compris ceux que personne n'osait défendre de peur de représailles.

Mais elle était aussi connue pour avoir défendu devant les tribunaux bien des gens modestes des quartiers pauvres, catholiques et protestants, en butte aux sévices de la police nord-irlandaise, le RUC.

Or justement, le fait que cette police continue à maintenir l'ordre dans les rues d'Irlande du Nord, est en soi tout un symbole du fait que, quoi qu'il arrive, le processus de paix ne peut rien résoudre. Car c'est un appareil corrompu jusqu'à la moelle, lié par le sommet aux courants les plus réactionnaires de la bourgeoisie protestante et à tous les niveaux aux groupes paramilitaires protestants dont il se sert pour ses basses besognes et à qui il sert bien souvent de couverture. Surtout, c'est un appareil dont tous les rouages ont été formés pendant des décennies à exprimer par la violence, les brimades, voire la torture, leur haine des plus pauvres qu'eux, parmi les catholiques pendant longtemps, et maintenant, de plus en plus, parmi les protestants également.

C'est pourtant à cet appareil, dont on compte augmenter la composante catholique (moins de 3 % à l'heure actuelle), qu'est confiée la charge du maintien de l'ordre. C'est dire que, même si les politiciens n'étaient pas là pour jeter de l'huile sur le feu, cette police du « processus de paix », qui apparaît comme l'instrument de l'« ordre protestant » aux yeux de la population catholique, y suffirait.

François ROULEAU



Les groupes paramilitaires - ici des protestants - n'ont pas désarmés.

Burkina-Faso

L'assassinat en décembre dernier, de Norbert Zongo, directeur de l'hebdomadaire l'Indépendant, (qui enquêtait sur une affaire impliquant le frère même du président Blaise Compaoré), avait suscité une profonde vague d'indignation et de colère dans tout le Burkina-Faso. Indignation et colère qui, aujourd'hui encore, sont loin d'être retombées. Le gouvernement burkinabé qui, soutenu par la France, avait dans un premier temps voulu étouffer l'affaire a dû très vite faire machine arrière face à l'ampleur de la contestation. Il a été contraint d'accepter la création d'une commission d'enquête chargée en principe de faire la lumière sur la mort du journaliste.

UN RÉGIME AUTORITAIRE PROTÉGÉ PAR L'IMPÉRIALISME

Opposant politique au régime de Blaise Compaoré, Norbert Zongo menait, dans son journal, une campagne politique contre la corruption et avait à plusieurs reprises dénoncé les malversations des hauts dignitaires du régime, notamment dans l'affaire de la Compagnie d'exploitation d'or du Burkina (CEMOB), une magouille politico-financière à laquelle était mêlé le jeune frère de Compaoré. Considéré comme gênant par le pouvoir, Norbert Zongo fut liquidé, son corps retrouvé carbonisé dans sa voiture à une centaine de kilomètres de la capitale. Mais il n'est que la dernière victime d'une longue série d'assassinats politiques commis par le pouvoir depuis le coup d'Etat de 1987 qui avait coûté la vie au capitaine Thomas Sankara, dirigeant nationaliste très populaire, et porté au pouvoir son ancien allié, Blaise Compaoré, l'actuel président. Des dizaines d'opposants, des militaires, des professeurs,

des étudiants, des ouvriers, des syndicalistes ont été alors torturés et portés disparus.

Des dizaines de milliers de personnes ont exprimé leur colère à l'enterrement de Zongo. De violentes manifestations ont éclaté un peu partout. Opérations villes mortes et grèves à répétition dans la santé, la presse, l'électricité, les impôts se succèdent pendant plusieurs semaines. A Ouagadougou, la capitale, à Koupela, à Koudougou (ville natale de Zongo), la jeunesse estudiantine, des lycées et des collèges, organisa des débrayages massifs et des manifestations où fusait le slogan « Trop, c'est trop... Pinochet-Compaoré, assassins ». La répression ne se fit pas attendre. Certaines villes furent quadrillées par l'armée et la police. Les blessés par balles et les arrestations furent nombreux. La police pourchassa les jeunes manifestants jusque dans les salles de classe. Tout récemment

encore, le Fespaco (le festival du film africain), au début du mois de mars, a été émaillé d'incidents hostiles au gouvernement.

C'est donc sous la pression de cette mobilisation populaire que le gouvernement a finalement accepté la création d'une commission d'enquête, dont les membres appartiennent à des associations comme Reporters sans frontières. Cela n'a pas fait cesser l'agitation, qui se poursuit aujourd'hui encore.

De plus en plus discrédité dans le pays, le régime de Compaoré n'en est pas moins soutenu par la France. Bien qu'indépendant, le Burkina-Faso (ex-Haute-Volta) reste toujours sous l'influence de l'ancienne puissance coloniale. Celle-ci ne s'émue pas outre mesure de la disparition ou de l'assassinat d'opposants politiques, du moment que cela ne gêne pas la bonne marche des affaires commerciales et qu'on la laisse piller en toute tranquillité les richesses du pays.

Au Burkina-Faso, l'impérialisme français veille sur les intérêts de ses trusts qui sont les premiers bailleurs de fonds du pays. Bouygues et Colas, deux géants du bâtiment, viennent de décrocher les contrats de la réhabilitation des routes de Bobo-Dioulasso, la principale ville du sud du pays, tandis que la Sogea a empoché celui de la construction d'un grand barrage. Également présentes, les multinationales comme Total, Elf, Bolloré, Castel-BGI, ou la Compagnie française des textiles (car le Burkina-Faso est un important producteur de coton), pour ne citer que celles-là.

L'impérialisme français demeure le principal appui du régime discrédité de Blaise Compaoré, comme il l'est, d'ailleurs, de tous les régimes autoritaires et dictatures d'Afrique où il a des intérêts financiers et politiques à défendre.

René CYRILLE

Citroën
Aulnay-sous-Bois

FOLZ VEUT NOUS FAIRE TRAVAILLER LES JOURS FÉRIÉS

La direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois a informé que les jours fériés de l'Ascension, du 8 mai et du 14 juillet seraient travaillés. Ces jours supplémentaires s'ajoutent aux treize samedis également prévus jusqu'en juillet, au travail de nuit et de week-end. Pour les travailleurs de l'usine, c'est de la folie.

Fin juillet 1998 le syndicat des patrons des industries métallurgiques et minières, l'UIMM avait réussi à faire signer aux trois syndicats, FO, CGC et CFTC, l'accord «métallurgie» dans le cadre de la loi Aubry qui comportait entre autres mesures, la fin des

jours fériés. Cela avait suscité la réprobation de nombreux syndicalistes et militants... Même le gouvernement avait pris position: il avait dénoncé, hypocritement il est vrai, cet accord qui n'aurait pas été dans «l'esprit de la loi Aubry». On voit aujourd'hui ce qu'il en était. Ce qui avait paru incroyable a fini par arriver et Jean-Martin Folz, PDG de PSA, l'applique sans état d'âme: la seule fête qu'il connaisse, c'est l'ascension des profits.

Il prévoit que la production d'Aulnay passe en mai à 1 600 voitures par jour sur un site construit pour en produire 1 000. Comme il n'envisage pas d'investir dans d'autres usines et équipements, il s'agit alors de faire produire plus ceux qui existent déjà. La spécialisation des unités de production par types de voitures (Aulnay l'étant

dans les petits modèles comme la 106 et la Saxo) oblige aussi à y ajouter tout un système de travail supplémentaire.

A l'usine la direction a orchestré un petit cinéma pour faire passer la pilule. Par le biais de son syndicat maison, la CSL,

elle a fait annoncer que ces samedis seraient payés à 175%. Puis, comme tout le monde réalisaient peu à peu l'arnaque, elle est intervenue à nouveau pour dire que c'était à 275%. Mais elle se garde bien de préciser qu'après septembre, l'accord

«35 heures» qu'elle a signé lui permettra de ne plus payer du tout de majorations!

Ces quelques sous ne changent rien au fait que les samedis ne passent pas, ni les jours supplémentaires. Beaucoup pensent que, si les besoins en production sont si grands, des champs sont encore libres autour de l'usine; on pourrait y construire une nouvelle usine, embaucher et nous laisser profiter un peu de la vie. Mais sans doute cela est-il trop difficile à imaginer pour des cervelles de PDG et d'actionnaires. Ils préfèrent garder les milliards de francs de bénéfices réalisés depuis des années pour quelques coups juteux... ou tordus dans la finance ou dans quelques OPA.



Correspondant LO

Renault
Flins
(Yvelines)

«SCHWEITZER, AUBRY VOS 35 HEURES, ON N'EN VEUT PAS!»

A l'usine de Flins, où nous sommes environ 7 500, dont 1 500 travailleurs intérimaires, à fabriquer des Clio et des Twingo, inquiétude et mécontentement sont de mise depuis l'annonce par la direction de son projet d'application de la loi Aubry sur les 35 heures.

A la différence d'autres sites de production, il n'y avait pas eu de débrayage organisé dans le cadre de la première journée d'action des usines du groupe Renault contre cette loi. Par contre, jeudi 18 mars, lors de la nouvelle journée, nous nous sommes retrouvés à 1 500 sur les trois équipes, devant les bureaux de la direction.

Un des aspects qui choque le plus, dans l'accord souhaité par la direction, c'est le fait que le PDG Schweitzer envisage de nous faire travailler six jours par semaine lors des «périodes hautes», comme il appelle les moments de production plus intense. Cela traduit en clair l'intention des patrons de nous avoir à leur botte, à tout moment, quand ça les arrange. Or à Flins, cette variabilité d'une saison à l'autre, on en a déjà l'expérience. Ce système a eu pour effet, entre autres, de rallonger notre temps de travail. Et même si, dans l'un des accords pré-

cedemment mis en place, il était prévu une alternance d'un horaire long et d'un horaire court, on n'a jamais vu la couleur du dernier!

A présent, la direction organise des réunions d'information pour tenter de nous convaincre. On n'y entend parler que de jours de congé supplémentaires, d'embauches éventuelles de jeunes, etc., dans le but de vendre leur camelote. Mais l'éventualité des semaines de six jours avec samedis forcés, destinées à assurer de la production dans les périodes où Renault flaire une forte demande, ou du rallongement de notre journée de travail à certains moments, nul n'y fait allusion.

Pas plus au sujet des pauses, qui par une astuce de calcul ne font plus partie du temps de travail dit effectif. Notre temps de repas est déjà depuis plusieurs années reporté en fin de poste, ce qui fait que la plupart d'entre nous ne prennent plus de vrai repas à l'usine; ce temps-là aussi est escamoté. Voilà comment, par une redéfinition du temps de travail, la direction compte aboutir à sa «réduction»... sur le papier.

Résultat, les «35 heures» à la sauce Schweitzer-Aubry ne changent rien à notre horaire à l'usine. La direction l'a d'ailleurs annoncé, avouant ainsi clairement que les travailleurs n'y gagneront rien. Rien d'étonnant donc que les aspects négatifs l'emportent aux yeux de tous. Tout le monde réalise aussi que les dépassements d'horaires imposés ne rentreront pas dans le calcul des heures supplémentaires ni dans

celui des repos compensateurs auxquels nous avons droit: quel bénéfice à tout point de vue pour le patron! La direction a beau affirmer que le salaire ne bougera pas, le calcul des horaires sur l'année infligerait à nombre d'entre nous une perte de salaire effective...

Ce sont donc bien des raisons de

mécontentement qui pèsent sur l'ensemble des travailleurs de l'usine. D'autant plus qu'actuellement la direction affiche une volonté de supprimer plusieurs centaines de postes à la production comme chez les professionnels de maintenance, les employés, les chefs d'équipe et services divers. Trois débrayages relativement importants, et remarqués,

se sont précédemment déroulés contre cette intention de la direction.

Le fait qu'une partie des projets de Schweitzer soit déjà appliquée à l'usine a vraisemblablement atténué au départ notre réaction collective à son plan; mais la direction à présent ne peut plus ignorer notre refus de la flexibilité cachée derrière ses 35 heures.

Correspondant LO

Renault
Choisy-le-Roi
(Val-de-Marne)

UN PROJET QUI NE PASSE PAS

A mesure que se succèdent les réunions de la direction Renault avec les syndicats sur le plan de suppressions d'emplois et les 35 heures – la sixième a eu lieu mardi 9 mars – les intentions de la direction se précisent.

Les dispositions inscrites dans le projet sont assez claires. La direction distinguerait une période dite «haute» de quatre mois dans l'année, durant laquelle des semaines de travail de 42 heures, voire, pour l'une d'entre elles, de 48 heures, seront possibles. Durant cette période, la durée de travail journalière pourrait aller jusqu'à 10 à 12 heures «pour des cas exceptionnels», comme il est dit, et le travail du samedi y serait rendu obligatoire.

En contrepartie, alors qu'une diminution de l'horaire de travail de 4 heures par jour devrait condui-

re à dégager 22 jours de congés supplémentaires, la direction a recalculé le temps de travail à sa manière pour ne nous en accorder que 10, dont 8 seraient à prendre à des dates fixées par elle.

Au total, beaucoup de travailleurs vomissent les conditions qu'on veut nous dicter, au nom des 35 heures, ainsi que le gouvernement qui en a été à l'initiative.

La direction mélange avec son projet pour les 35 heures un plan de suppressions d'emplois. Ce plan concerne les travailleurs âgés de 57 ans, qui seraient, comme dit la direction, «dispensés totalement d'activité». D'autres, âgés de 56 voire de 55 ans, pourraient alterner périodes de travail et périodes de repos jusqu'à l'âge de 57 ans.

A l'usine de Choisy-le-Roi, de nombreux travailleurs sont intéressés par la perspective du départ,

afin de profiter de quelques années de liberté supplémentaires et d'échapper à des conditions de travail devenues plus dures d'année en année.

Mais cela ne fait pas oublier que le projet prévoit le remplacement de ceux qui partent à raison d'une embauche pour trois départs seulement: 3 300 embauches pour 9 600 départs sur cinq ans à l'échelle du groupe. La direction n'arrive au chiffre de 5 200 embauches, qu'elle clairotte dans les médias, qu'en ajoutant 1 900 créations d'emplois destinées à compenser les réductions d'horaires.

Le bilan se traduira donc par des suppressions nettes d'emplois par milliers qui ne pourront qu'aggraver les conditions de travail pour tous ceux qui restent à l'usine. Et tout cela, à mesure que nous en apprenons les détails, passe de plus en plus mal.

Correspondant LO

Renault (Le Mans)

LA MOBILISATION EST TOUJOURS LÀ

Jeudi 18 mars, à Renault-Le Mans, ce sont environ 1 400 travailleurs qui ont à nouveau cessé le travail deux heures à l'appel des syndicats CGT et CFDT contre les propositions de la direction sur les 35 heures.

Il faut dire que la réunion centrale du mardi 16 mars entre Renault et les syndicats n'avait rien apporté de bien nouveau par rapport aux précédentes (voir LO n° 1 600). Tout au plus la direction a-t-elle mis dans le pot une journée de congé supplémentaire (le total passerait ainsi à 10 jours, dont 8 décidés par le patron) et 200 embauches supplémentaires sur le groupe. Bref, des chiffres toujours aussi ridiculement bas et provocants après l'annonce des 8,8 milliards de bénéfice du début du mois.

C'est sans doute la raison pour laquelle, sur l'usine, la

direction a fait donner la grosse artillerie depuis le débrayage du 4 mars.

Les chefs d'atelier ont ainsi occupé le terrain soit en venant discuter avec les ouvriers sur les lignes de production, soit en animant les « messes » (les réunions d'information hebdomadaires) sur la question des 35 heures sauce direction.

A les écouter, il ressortait que l'accord central n'avait aucune importance, que ce qui comptait était ce qui se discuterait au niveau local ; que l'usine du Mans ne serait pas touchée par la flexibilité et que les samedis travaillés éventuels le seraient au volontariat. Bref, que ce n'était pas la peine de refaire grève.

Autant dire que leurs explications n'ont pas convaincu grand-monde...

Du coup, la direction a mobilisé les petits chefs, du

moins ceux qui acceptaient de jouer au facteur, pour les envoyer au charbon avec les méthodes habituelles : « Si tu fais grève, tu n'auras pas ton prêt », « fais attention si tu veux tes congés », « si tu sors, tu repasses en équipe 2x8 » (pour les travailleurs de nuit cela équivaut à une perte de plus de 1 000 F par mois), etc.

Malgré cela, la participation importante au débrayage du jeudi 18 mars a donc montré que les travailleurs du Mans restaient mobilisés et que la flexibilité, on n'en voulait pas.

Après cette grève, beaucoup de travailleurs cherchaient à avoir des nouvelles sur ce qui se passait dans les autres usines, car c'est évidemment avec un mouvement d'ensemble des usines Renault que l'on pourra faire reculer la direction sur les 35 heures bidon.

Correspondant LO

Renault Véhicules Industriels (Venissieux)

RAS LE BOL DES ATTAQUES DE LA DIRECTION

A RVI-Vénissieux, le débrayage de jeudi 18 mars a été très largement suivi, et nous étions plus de 1 000 à nous rassembler devant les bureaux de la direction. Si le débrayage a été encore plus suivi que ceux qui ont eu lieu ces dernières semaines, c'est parce que les raisons de mécontentement s'accumulent.

D'abord les salaires : alors que la direction annonce plus de 800 millions de bénéfice pour 1998, elle n'a accordé que 0,5 % d'augmentation au 1^{er} mars et une prime de 1 100 F... en septembre ! Quant à l'intéressement, cela fait des années qu'il n'y en a pas eu, sous prétexte de pertes. On pouvait

donc s'attendre cette année à une prime conséquente. Mais il n'en est rien : il n'y aura que 2 500 F environ pour un P1.

La deuxième raison du mécontentement, ce sont les négociations sur les 35 heures qui n'annoncent rien de bon pour les salariés de RVI, avec un projet de modulation faisant travailler jusqu'à 44 ou 48 heures certaines semaines !

Enfin, il y a la fermeture de la forge qui vient d'être confirmée et sera effective dès cet été. Après le transfert du Montage-camions à Bourg-en-Bresse et du Montage-cars et bus à Annonay, c'est un secteur de plus qui ferme et les effectifs conti-

nent à fondre. De plus, les salariés de la forge qui seront mutés dans d'autres secteurs craignent de perdre sur leurs salaires, même si leurs primes sont maintenues pendant quelques mois.

Toutes ces raisons font que, lors du rassemblement, quelques interventions combatives de salariés furent très appréciées car elles correspondent au sentiment de ras-le-bol général. Mais tout le monde sait bien qu'il ne faudra pas en rester là pour faire céder la direction, en particulier sur les 35 heures pour lesquelles elle est pressée d'obtenir une signature.

Correspondant LO

ICBT - Roanne

LA FERMETURE PROGRAMMÉE PROVOQUE LA COLÈRE

Depuis le 10 mars, les ouvriers d'ICBT Yarn à Roanne sont en grève après l'annonce de la fermeture prochaine de l'entreprise.

ICBT Yarn, filiale du groupe ICBT qui dispose de plusieurs usines en France et à l'étranger, compte à Roanne 165 salariés qui produisent des machines textiles, pour le plus grand profit de la famille Terrat. L'entreprise ne lui a pas coûté cher. Rachetée pour le franc symbolique aux ARCT (Ateliers Roannais de Constructions Textiles) mis en liquidation il y a une quinzaine d'années, c'est avec les multiples subventions des collectivités locales que les locaux flambant neufs d'ICBT ont été construits. Pendant des années les profits se sont accumulés : 150 millions de francs en une dizaine d'années. Et aujourd'hui, sous prétexte d'une baisse des carnets de commandes, la direction décide purement et simplement de jeter à la rue le personnel ouvrier, soit 141 personnes, et de muter 24 personnes sur l'entreprise de Valence. Ce qui ne l'empêche pas de prévoir 11 licenciements dans cette ville.

La fermeture de l'usine de Roanne est ressentie avec d'autant plus de colère que depuis quelques mois, sur la région roannaise, se succèdent à une cadence effrénée les fermetures d'entreprises et les annonces de fermeture, par délocalisation ou mise en liquidation : Porcher, Griffon, Desarbre, Les Tricots Simon, Medinov. Et quand elles ne ferment pas, elles annoncent des licenciements comme au GIAT, à DMC. Ce qui est d'autant plus grave qu'un bon nombre de ces entreprises travaillaient avec des sous-traitants, eux-mêmes amenés à licencier ou à

fermer. C'est une véritable hémorragie, dans une région déjà durement touchée par le chômage, car depuis 1985 des milliers et des milliers d'emplois ont disparu. On ne compte plus les entreprises qui profitent largement des subventions, avant de s'installer ailleurs où elles pourront continuer à faire main basse sur la manne publique. Le résultat, ce sont des familles entières qui se retrouvent au chômage dans des situations dramatiques.

La colère des ouvriers d'ICBT est à la mesure de cette situation catastrophique. Depuis le 10 mars, ils ont multiplié les actions pour demander le soutien de la population et faire pression sur la direction. En grève totale, avec l'appui de la CGT, ils ont multiplié les manifestations devant la Chambre de commerce et d'industrie, la gare, les centres commerciaux, sur le pont du Coteau à l'entrée de Roanne pour faire signer des pétitions. Le 15 mars, ils ont participé à la manifestation des parents et des enseignants. Le 17 mars, à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise, ils ont invité la population à les soutenir lors d'un pique-nique dans l'enceinte de l'entreprise. Ils ont eu le soutien des ouvriers d'ICBT Valence venus en car, et des travailleurs d'autres entreprises de Roanne. Lundi 22 mars, ils avaient l'intention de s'inviter au conseil municipal de Roanne.

Le personnel d'ICBT Yarn refuse la fermeture de l'entreprise et le prétendu plan social de la direction. Pendant des années, la famille Terrat a empoché de substantiels profits. A elle maintenant de faire des sacrifices pour combler la baisse de son chiffre d'affaires.

Correspondant LO

UN TOIT POUR TOUS, UNE PRIORITÉ

Le gardien d'une cité d'Aulnay-sous-Bois, en région parisienne, vient d'être licencié pour « faute lourde ». Sa faute ? Ancien bénéficiaire du RMI et ancien sans-domicile fixe, il est accusé d'avoir mis à disposition de personnes sans logement un appartement vacant de la cité. Les nouveaux locataires sont pourtant

prêts à payer leur loyer.

Ce gardien est donc sanctionné, uniquement pour avoir fait preuve de simple logique et d'élémentaire solidarité.

Ce sont tous les logements vides qui devraient être réquisitionnés pour être habités. C'est la situation contraire qui est inacceptable et qui devrait, elle, être sanctionnée.

Michelin Cholet (Maine-et-Loire)

UN VOTE SANCTION

À Michelin-Cholet, le syndicat CGT est devenu largement majoritaire suite aux dernières élections. Il obtient 61,5% en DP (délégués du personnel) et 60,5% en CE (Comité d'Entreprise); la CFDT 38,5% et 39,5%. En janvier les deux syndicats FO et CGT ont fusionné dans le même syndicat, la CGT. Il y a deux ans FO obtenait 30%, la CFDT 34% et la CGT 35%. Ces résultats faisaient suite à un accord signé entre le patron et la CFDT sur la modulation des horaires en tourisme. La

CFDT longtemps majoritaire à plus de 60% avait perdu 28 points.

Comme il y a deux ans, les élections traduisent un vote de contestation. En juin 1997, comme en mai 1998, des travailleurs, même s'ils étaient minoritaires, ont fait la grève contre la généralisation du travail du dimanche dans les ateliers camionnettes. Au cours des deux grèves, les délégués FO et CGT ont été les porte-parole du mécontentement. À l'issue de la grève de l'année dernière, la direc-

tion avait entamé une procédure de licenciement contre un délégué FO, connu comme militant de Lutte Ouvrière. Elle avait dû le réintégrer au bout de trois mois.

Bien sûr on peut dire que le syndicat CGT ne fait pas le plein des voix des deux syndicats séparés. Le taux d'abstention a été important (30%), car le jour du scrutin un certain nombre de travailleurs sont en repos du fait des nouveaux horaires, et ils ne se sont pas tous déplacés pour voter. Or,

c'est l'électorat le plus concerné par le travail du dimanche.

En fait la CFDT augmente en pourcentage mais pas en voix. Celle-ci a fait une campagne dirigée personnellement contre notre camarade, l'accusant de «*tromper les travailleurs, d'être pour la baisse des salaires, des effectifs, et qu'ainsi tout le monde descendrait dans la rue et casserait tout*». Son deuxième axe de campagne était le CE, mais elle n'a jamais rien dit contre le patron. Bien des travailleurs

étaient outrés par une telle propagande, et ils sont satisfaits du résultat. Les délégués CFDT ont plutôt tendance à raser les murs, bien qu'ils aient un siège de plus au CE.

La direction a interprété le vote comme une sanction de sa politique, et dans bien des usines, qu'un syndicat CGT ait 61% des voix, sur la base de la contestation ouvrière, est considéré comme un événement.

Correspondant LO



ADEOA La-Plaine-Saint-Denis

AU PIED DU STADE DU 21^e SIÈCLE, L'EXPLOITATION FAÇON ZOLA

ADEOA, à La Plaine-Saint-Denis, tout près du fameux Stade-de-France, est une petite entreprise de 24 salariés. C'est une usine de découpage et d'emboutissage qui fabrique des pièces détachées, dont certaines assez grosses, notamment pour l'automobile.

Le PDG, François Roux Fouillet, est le fils de Maurice et Jeanne Roux Fouillet, qui possèdent plusieurs petites entreprises dans la même spécialité, sur Paris et sa banlieue, notamment sous le nom de Robardey Roux Fouillet. Ce sous-traitant des grandes entreprises obtient de très gros contrats, puisqu'on croule sous les commandes. A La Plaine-Saint-Denis, le chiffre d'affaires approchait près de 9 millions de francs en 1997. Rapporté au nombre de salariés, cela faisait environ 375 000 F de chiffre d'affaires par personne.

Mais où passe cet argent ? Mystère. Car non seulement on n'en

voit guère la couleur sur nos feuilles de paie, mais le patron a pris l'habitude de réduire au strict minimum ses investissements dans l'usine. Il dépense le moins possible pour l'éclairage des machines. Certaines sont à peine éclairées par des baladeuses. Même pingrerie pour le chauffage. Depuis que la chaudière est en panne, la direction ne l'a jamais fait réparer. Depuis quatre hivers, les locaux ne sont plus chauffés. L'hiver dernier, c'était La Banquise-Saint-Denis, on a manqué d'eau parce qu'elle avait gelé dans les canalisations. Et, si vous montrez votre mécontentement, on vous indique la porte.

Cet hiver, il faisait -5°. Pour protester, on a arrêté le boulot. Le «responsable d'unité de production», qui fait fonction de directeur, a appelé le patron pour lui dire que le personnel ne travaillait pas et que, dans de telles conditions de production, il était solidaire.

Le reste est à l'avenant. En été, la direction s'est fendue, une fois pour toutes, d'une fontaine d'eau de quelques litres. La fontaine vide, c'était à nous de nous payer l'eau. Quant aux tickets-restaurant, ils ont

MGI Coutier Romans (Drôme)

EN GRÈVE POUR LES SALAIRES ET CONTRE LES 35 HEURES À LA SAUCE PATRONALE

A Romans (Drôme) il existe deux usines, l'une d'une trentaine de salariés, l'autre d'environ 150, qui appartiennent au groupe MGI Coutier. Celui-ci compte environ 3000 salariés répartis dans toute la France. A Romans, les deux usines fabriquent des pièces plastiques : gicleurs, pompes... pour l'industrie automobile. C'est la plus petite d'entre elles qui est en grève depuis le jeudi 11 mars ; les travailleurs bloquant depuis le portail de l'usine.

Cela faisait déjà un moment que le mécontentement s'exprimait à propos des salaires. Mais c'est l'ouverture des négociations

sur les 35 heures et les projets de la direction de nous faire travailler 6 jours de suite, 6 heures par jour qui a mis le feu aux poudres. Une autre usine du groupe, à Vieux-Thann en Alsace, se mettait en grève le jeudi 4 mars contre ce projet, mais aussi pour demander 600F pour tous et une prime d'équipe (voir LO de mars dernier). Devant la colère des salariés de plusieurs usines du groupe, la direction a suspendu son projet concernant le passage aux 35 heures. Mais les travailleurs de l'usine de Romans poursuivent la grève pour 500 F pour tous, une revalorisation de la prime d'équi-

pe et un vrai 13^e mois. Ils sont persuadés qu'il est d'autant plus important d'obtenir une vraie revalorisation des salaires que la direction parle d'assortir la future réduction du temps de travail d'un gel des salaires de plusieurs années.

Le patron a déjà fait plusieurs tentatives pour intimider et décourager les grévistes : assignation au tribunal, venue d'un huissier, menace de chômage partiel pour la seconde usine dont la production cesserait faute de pièces... mais pour l'instant, les grévistes restent très mobilisés et bien déterminés à obtenir satisfaction.

été supprimés en septembre 1998. Il arrive parfois au patron de mettre les pieds dans l'entreprise. Interpellé sur la disparition des tickets-restaurant, il s'en est sorti en déclarant : «*Je ne suis pas au courant*». Et rien n'a bougé. Pour manger le midi, on doit donc se contenter d'une cuisine sans électricité, ce qui fait que le frigo ne marche pas. Il n'est guère possible de manger autrement qu'à la gamelle. Notre seul luxe : un grand bac permet de les réchauffer toutes ensemble.

La plupart d'entre nous sont payés au SMIC, sans prime et sans treizième mois. Il n'y a pas de prime de vacances, tout juste une prime de fin d'année «à la tête du client», variant de 300 à 1 700 F, sauf pour l'encadrement pour lequel les conditions sont un petit peu meilleures.

En attendant, la plus ancienne d'entre nous, 28 ans d'ancienneté, est toujours payée au SMIC. L'an dernier, au moment des vacances, il y a même eu quelques salaires payés par chèques... sans provision.

En octobre dernier, la direction a passé les bornes. Elle a commencé par payer en retard, le 5 novembre, la paye d'octobre, étalée pour la moitié d'entre nous jusqu'au 12. A ceux qui demandaient des nouvelles de leur argent, elle répondait qu'il était viré. Un gros mensonge. Elle a pris ainsi l'habitude de payer le 8 pour le mois précédent. En février, elle a encore franchi un palier : on n'a pas été payés. Nous avons reçu des feuilles de paye où il était indiqué que nous avions été réglés par chèque fin février alors qu'il n'en avait rien

été. Finalement, la direction a versé un «acompte de mars», correspondant à un peu moins que ce qu'on devait toucher en février. Qu'est-ce qui se passera fin mars ?

Le 1^{er} mars, nous avons prévenu l'inspection du travail, qui s'est manifestée dix jours plus tard. Entre-temps, nous avions entamé une procédure de référé contre notre patron. Un représentant des salariés a été désigné, qui s'est rendu au tribunal de commerce le 3 mars. Dans ce pays, on peut donc ne pas toucher son salaire, sans que personne ne bouge !

Tout cela se passe à l'ombre du Grand Stade qu'on fait visiter quand il n'y a pas de match. Pas de danger que les visiteurs fassent un détour par ADEOA, la face cachée de La Plaine-Saint-Denis est pourtant édifiante !

Guadeloupe

LA GRÈVE DES AGENTS DE LA POSTE CONTINUE

En Guadeloupe, les agents de La Poste sont en grève depuis le 8 mars. Ce mouvement, le deuxième en moins de quatre mois, est suivi par 96 % des 1 000 agents titulaires et des 300 contractuels.

Dans leur dernière parution, en date du 20 mars, nos camarades Antillais de *Combat Ouvrier* font le point sur le déroulement de ce conflit :

« Les agents de La Poste réclament entre autre 40 postes supplémentaires. C'est leur revendication principale mais leur plate-forme de revendication comporte treize points dont, notamment, l'amélioration des conditions de travail en raison des locaux exigus et du matériel insuffisant. Certains facteurs se plaignent de la vétusté de

leurs véhicules. Ils réclament aussi la révision du statut des contractuels dont certains travaillent parfois depuis 19 ans pour un salaire de 3 000 F.

Dans un premier temps, la direction départementale de La Poste a tout refusé en bloc. Puis elle a avancé la proposition de 5 postes, puis de 8. Devant son refus d'accorder les 40 postes réclamés, les

directions syndicales ont réclamé une négociation directe avec les représentants du ministère.

Les négociations ont été suspendues jusqu'au lundi 15 mars. Ce jour-là, le directeur accepta de négocier par visioconférence avec les syndicats, les grévistes et un représentant de la direction générale en France. 30 postes furent promis.

Le lendemain, la direction revint sur ses promesses après qu'elle eut déclenché la colère des grévistes présents. En effet, sur la question du matériel, elle ne voulut rien céder et de fil en aiguille revint sur ses propositions de la veille en parlant

de 10 postes.

Face à la colère des grévistes présents, le directeur quitta la négociation [...]. Les grévistes participant aux négociations et aux assemblées générales du soir à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre ont exprimé leur colère et leur détermination à obtenir satisfaction. Ils entendent renforcer les piquets de grève et aller s'adresser à ceux des bureaux des Abymes, les seuls où il n'y a pas eu grève. Mais ils devaient aussi aller vérifier la détermination de tous leurs collègues devant les bureaux de Guadeloupe, notamment à Capesterre où il y avait eu un début de reprise mercredi 17. En effet, cer-

tains agents, sans doute trompés par quelques receveurs, croyant la grève terminée et gagnée, avaient commencé à reprendre le travail dans cette commune.

Pour l'instant, la détermination des agents est intacte, voire renforcée. Ils s'expriment tous les soirs en assemblée générale, et le sentiment qui en ressort, c'est que le directeur les méprise [...]. Beaucoup d'entre eux expriment que c'est la base et la masse des grévistes qui doivent avoir le dernier mot et que ceux qui les représentent dans les négociations ne doivent appliquer que ce que les grévistes auront décidé en assemblée générale. »

IBM CORBEIL

STOP
À LA
CASSE

Une étape de la fabrication de circuits imprimés à Corbeil

Vieille rengaine ! En tout cas pour les travailleurs, compétitivité est toujours synonyme de dégradation des conditions de travail, alors qu'IBM fait des milliards de bénéfices.

Et les salariés en ont ras le bol. Ce qu'ils ont montré en faisant grève. Ainsi, dimanche 21 mars, environ 80 % des ouvriers qui travaillent le week-end ont débrayé quelques heures. 200 personnes de l'équipe de jour et 100 de l'équipe de nuit sont venues à des meetings.

Le lendemain, lundi 22 mars, ce sont 500 personnes qui se sont retrouvées à l'assemblée générale à partir de 8 heures à l'entrée de l'usine. Puis, à 14 heures, une nouvelle assemblée générale a rassemblé entre 7 et 800 personnes. Du jamais vu à Corbeil, où des gens des supports et de la maîtrise, des cadres et même quelques opérateurs de l'AMF ont participé à cette grève.

Après une manifestation sur la nationale 7, le cortège des grévistes s'est rendu devant le bâtiment de la direction. Le drapeau rouge de la CGT a été hissé à la place du drapeau IBM qui flotte d'habitude au milieu de l'usine, rejoint ensuite par les drapeaux de la CFDT et de FO.

Enfin, une délégation composée des responsables syndicaux, un par syndicat, et de 5 salariés a été reçue par la direction, qui tenait à leur dire... qu'elle n'avait rien à leur dire de plus.

La direction n'a visiblement pas compris que les grèves de ces deux jours n'étaient qu'un avertissement.

Ascenseurs
Schindler

GRÈVE
POUR LES
SALAIRES

Depuis lundi 15 mars, près de 1 000 salariés de l'entreprise Schindler sont en grève dans tout le pays.

Cette entreprise est un des principaux installateurs d'ascenseurs. La direction propose 0,5 % d'augmentation pour 1999. C'est ce qui a mis le feu aux poudres. Sans vergogne, elle déclare que le passage aux 35 heures, qui est loin d'être fait, équivaut à une augmentation de 9 % des salaires ! Pourtant, ces dernières années, c'est déjà plus de 10 % des emplois qui ont disparu. On imagine l'augmentation de la productivité de chaque travailleur.

La preuve c'est qu'en 1998, Schindler a fait 80 millions de francs de bénéfices, dont 30 vont être distribués aux actionnaires.

Les grévistes réclament 500 F de plus par mois pour tous. Cela ne représenterait que la moitié de ce qui est donné cette année aux actionnaires !

Près de la moitié du personnel, en grève reconductible, dit qu'il n'est pas normal que les salaires restent sur le palier quand les profits s'envolent en prenant l'ascenseur.

A IBM Corbeil, à l'appel d'une intersyndicale regroupant tous les syndicats de l'entreprise (CGT, CFDT, FO, CGC et même SNA, le « syndicat maison »), des arrêts de travail ont eu lieu ce début de semaine pour protester contre les projets de la direction concernant à la fois le passage en horaires continus dans le cadre de la loi Aubry, la filialisation du site de Corbeil (2 700 personnes) et la menace d'un plan social.

La filialisation, IBM a déjà commencé à la mettre en place à l'usine de Corbeil. Depuis 1996, une partie des lignes de production appartient désormais à une filiale « bidon », l'AMF, qui est 100 % IBM et où travaillent déjà 400 personnes. Mais cette année, la direction voudrait étendre cette filialisation, non seulement à tout le personnel de production, mais aussi à une partie du support technique et des cadres, c'est-à-dire à pratiquement tout le site, et en profiter pour réviser à la baisse le statut du personnel.

L'AMF a été aussi l'occasion pour la direction de mettre en place les horaires continus. Ainsi, en AMF, on ne travaille plus sur un cycle d'une semaine mais de cinq. Ce qui donne, par exemple : 2

jours en équipe du matin, 2 jours de repos, puis successivement 3 jours en équipe du soir et 2 en nuit. Ensuite, on a 3 jours de repos. Après, il faut enchaîner 2 matins, 2 soirs et 2 nuits, etc. Bilan : 3 week-ends travaillés sur 5, la santé et la vie privée déglutées !

Quant à la menace d'un plan social, ce projet n'a-t-il pas uniquement pour but de faire toucher des subventions aux actionnaires ? Car, dans le cadre de la loi des 35 heures, le gouvernement donnera de l'argent aux entreprises qui réduisent de 10 % le temps de travail à condition qu'elles embauchent 6 % du personnel... ou bien qu'elles renoncent à des suppressions d'emplois prévues.

Évidemment, pour imposer toutes ces mesures, la direction invoque la nécessité d'être compétitif face à la concurrence.

**Crédit
Lyonnais**

LES « DOSSIERS NOIRS » DE LA BANQUE VUS PAR LES EMPLOYÉS

Parmi les employés du Crédit Lyonnais, nous avons tous plus ou moins regardé les émissions consacrées aux fameux « dossiers noirs » de la banque par la chaîne Arte, dans la semaine du 8 au 13 mars.

Personne parmi nous ne s'attendait à apprendre des « secrets ». D'ailleurs, la direction, préventivement, nous avait informés du passage de cette émission par un message sur ordinateur à destination de tout le personnel. Histoire sans doute de montrer que cet étalage de magouilles ne la dérangeait pas. D'autant que les hommes mis en cause sont désormais sur la touche.

Quand même, lorsque l'ancien PDG Haberer prétend que les crédits accordés à Pirelli (pour acheter des studios à Hollywood) ont été signés malgré son opposition, on sursaute. Tous les employés de banque le savent : les délégations de signature, c'est sacré ! C'est obligatoire, et on ne peut pas faire sans.

Le protocole est précis à ce sujet : le petit chef signe le courrier interne, le moyen chef le courrier externe, à l'échelon au-dessus, les crédits jusqu'à 50 000 F, au niveau au-dessus jusqu'à 500 000 F, etc., jusqu'au PDG, et parfois peut-être jus-

qu'au ministre des Finances.

Haberer ment donc. Et certains d'entre nous l'appellent « en dépit de son plein gré » (celui qui a signé les prêts faits à Pirelli, Vigon, l'aurait fait « en dépit du plein gré » d'Haberer !).

Nous avons tous vu ces messieurs, grassement payés sous prétexte qu'ils ont des responsabilités, dire qu'ils ne sont pas responsables ! « Je ne savais pas », « j'étais pas là au début », « j'ai pas vu le premier épisode »... ben voyons ! Comme si c'étaient les sous-fifres qui décidaient. A croire qu'ils n'ont jamais mis les pieds dans une banque !

Nous, le personnel « ordinaire », savons bien comment ça se passe. Quand on a une journée de retard dans le traitement d'opérations (virements, ordres de Bourse ou autres transferts à l'étranger) – hormis que c'est exceptionnel –, on nous fait calculer le « manque à gagner » (car l'ar-

gent aurait pu être placé une journée de plus et aurait rapporté le fameux « manque à gagner »). Il nous faut faire une liasse et une fiche justificative pour expliquer le pourquoi du comment. Après, on donne le tout au chef (un petit cadre en général) qui doit en référer au « patron » (un cadre supérieur) qui, si le montant dépasse une certaine somme, différente selon les opé-

rations, en réfère à quelqu'un de plus gradé (et de plus payé).

C'est long, c'est fastidieux. Mais c'est « LA PROCÉDURE », pas moyen d'y échapper. Que ce soit pour les « manques à gagner » ou des différences comptables, que ce soit pour 50 centimes ou pour des millions, il y a « LA PROCÉDURE ». Jamais, donc, on ne se serait douté que pour les sommes en milliards, il n'y avait

pas de procédure. Quel bluff !

En fait, personne n'est dupe dans le personnel du Crédit Lyonnais de la mauvaise foi de ces « dirigeants » et aujourd'hui, il est hors de question que nous payions cette gabegie financière qui n'a rien à voir avec le hasard et beaucoup avec la magouille.

Correspondant LO



LE GOUVERNEMENT OUBLIE LES PERTES ET PRIVATISE LES PROFITS

Cinq jours après la discrète publication au Journal officiel du décret autorisant la privatisation du Crédit Lyonnais, les bénéfices de la banque pour 1998 s'affichent dans la presse patronale. Une fois déduits 8,5 milliards de francs gardés en provision, notamment pour éponger les spéculations malheureuses en Asie, en Russie, ou dans le reste du monde, il reste encore un milliard de bénéfice net, trois fois celui de l'année précédente.

Sans vergogne, parmi

les chiffres-clés du redressement, le quotidien *Les Echos* fait figurer la réduction des emplois de 32,6 % de 1994 à 1998, le personnel étant passé de 68 800 à 46 300. Une politique que la direction entend poursuivre, avec le feu vert du gouvernement. Quant aux aides versées par l'Etat au Crédit Lyonnais – plus de cent milliards de francs – elles n'ont pas été perdues pour tout le monde. Les capitalistes de l'immobilier qui se les sont appropriées n'ont pas l'attention de les rendre... et le gouvernement aucune intention de le leur demander.

J. S.

PÉCO Argenteuil (Val-d'Oise)

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS POUR LEUR EMPLOI

Péco à Argenteuil était une entreprise de sous-traitance de Hachette, un des fleurons du groupe Lagardère. Son activité consistait à conditionner et à expédier des produits pour le compte de Hachette.

Mais à la mi-mars, c'est l'ensemble des salariés (une quarantaine) qui a reçu une lettre de licenciement.

Se présentant alors au travail, ils ont eu la surprise de se retrouver nez à nez avec des travailleurs ayant répon-

du à une offre d'emploi pour une nouvelle société, mais pour le même travail que le leur. Même lieu, mêmes produits à manipuler, même sous-traitance, même activité, il n'y a que le nom de l'entreprise qui changeait !

Ce genre de manipulation, qui laisse sur le carreau des travailleurs pour en embaucher d'autres, est interdite par le Code du travail. Mais nombre de patrons, comme ceux de Péco, n'en ont cure. Et tout cela avec la compli-

cité de gros groupes, tel Lagardère, qui utilisent de tels sous-traitants et couvrent leurs agissements.

Bien évidemment, la réaction des travailleurs n'a pas été celle que ces messieurs espéraient. Durant une semaine, les travailleurs licenciés ont tenu à bloquer l'entrepôt.

Pour les travailleurs en lutte, une seule solution : le nom de l'entreprise leur importe peu, ce qu'ils veulent c'est garder leur emploi.

DES FONDS PUBLICS QUI FUIENT DE PARTOUT

A Feignies près de Maubeuge, dans la vallée de la Sambre particulièrement touchée par le chômage, l'équipementier américain de l'automobile Pontiac Coil avait promis la création de quarante emplois en trois ans. Cela avait suffi pour que la communauté de communes, le département, la région et l'Europe, particulièrement généreuse, ouvrent en grand les cordons de la manne publique. Au total, les subventions se montaient à 2,48 millions de francs.

Mais ce n'est pas tout. Car pour préparer le démarrage de l'entreprise, neuf salariés avaient été recrutés... comme stagiaires en formation, aux frais des Assedic et de l'ANPE pendant trois mois. Ce qui n'avait pas empêché les dirigeants de l'entreprise de leur demander de travailler jusqu'à 45 heures par semaine, au lieu des 39 heures prévues.

Quant à leur contrat de travail

avec Pontiac Coil, ils devaient le signer au démarrage de la production. Mais ce jour-là, les neuf « stagiaires » trouvèrent le rideau métallique fermé. Pendant le week-end précédent, les machines avaient été expédiées en Angleterre ! Et qui sait, les actionnaires de Pontiac Coil vont peut-être bénéficier là-bas de nouvelles aides publiques locales, voire européennes. Pour ce qui concerne leur bref passage de ce côté-ci de la Manche, selon *Libération*, une partie des subventions leur avait déjà été versée.

Combien de fois une telle histoire s'est-elle reproduite, ces dernières années ? De l'échelon de la commune à celui de l'Europe, les robinets de l'aide publique coulent à flot. Les membres de la Commission de Bruxelles peuvent changer, cela ne suffira pas à remiser l'arrosoir.

Jean SANDAY

21 mars 1919

LA RÉPUBLIQUE HONGROISE DES CONSEILS

Le 21 mars 1919, au lendemain de la démission du gouvernement bourgeois, la République des soviets était proclamée à Budapest. Elle s'appuyait sur la profonde montée ouvrière qui secouait toute l'Europe, en particulier l'Europe centrale, et avait abouti, quinze jours auparavant, à peine, à la fondation de l'Internationale Communiste.

De la défaite à la révolution

La Hongrie venait tout juste de renaître en tant qu'Etat indépendant, à la suite de l'écroulement de l'Empire austro-hongrois. Depuis 1867 en effet la Hongrie était un royaume associé à l'Autriche (l'empereur d'Autriche était en même temps roi de Hongrie) et était chargée de maintenir sous le joug les provinces de Croatie, de Slovaquie, de Transylvanie, du Banat et toutes les minorités nationales de l'est de l'empire.

Alliée de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie avait capitulé dès le 4 octobre 1918 sur le front d'Orient et le 3 novembre sur le front italien. Fin octobre de cette même année, une insurrection, à Budapest, la capitale de la Hongrie, avait mis fin à la monarchie et porté au gouvernement un libéral partisan des « Alliés » – c'est-à-dire le camp des puissances impérialistes victorieuses, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France –, le comte Karolyi (lui-même un des plus grands propriétaires fonciers du pays). Il avait proclamé l'indépendance de la République hongroise. Mais dans tout le pays c'était les Conseils d'ouvriers et d'ouvriers agricoles qui exerçaient de fait le pouvoir, appuyés par les soldats démobilisés qui avaient conservé leurs armes.

Dominée jusqu'alors par l'aristocratie, la Hongrie était un pays de grande propriété agricole, où les paysans sans terre et les domestiques formaient la majorité de la paysannerie. Un peu comme en Russie, les ouvriers d'industrie (1,5 million sur 8 millions d'habitants) étaient concentrés, surtout dans la région de Budapest. Ils étaient bien organisés et combattifs. La bourgeoisie restait sous la coupe de l'aristocratie foncière. Bien qu'il n'eût pas de députés, le Parti Social-Démocrate était puissant (300 000 adhérents), mais très réformiste et contrôlait les syndicats ouvriers et paysans (720 000 adhérents). Il était le soutien le plus sûr du gouvernement Karolyi, dans lequel il eut de plus en plus de postes.

Le Parti Social-Démocrate comportait une aile gauche, au sein de laquelle le courant anarchiste avait de l'influence et qui regardait vers la révolution russe. Cette aile gauche se renforça avec le retour de Russie des prisonniers de guerre influencés par le bolchevisme. A travers sa propagande sur la question de la terre, sur les conditions de vie et de salaire dans les villes, elle gagnait du terrain sur l'aile droite, qui soutenait le gouvernement.



Un meeting communiste sur la place du Millénaire à Budapest en 1919.

Le 17 novembre 1918 deux des jeunes animateurs de l'aile gauche, gagnés au bolchevisme, Bela Kun et Tibor Szamuely, arrivaient à Budapest. Le 24, le Parti Communiste était fondé. Il regroupa vite la minorité la plus radicale de la classe ouvrière. Ainsi, il reçut l'adhésion collective des 30 000 métallurgistes représentés par le Conseil des métallos. Le 20 février 1919, le gouvernement fit arrêter les dirigeants du Parti Communiste mais, l'appareil d'Etat étant en pleine déliquescence, Bela Kun put installer son secrétariat dans la prison.

Le gouvernement Karolyi, en même temps qu'aux occupations de terres et aux revendications des chômeurs et des ouvriers, devait faire face aux exigences des commissions d'armistice des « Alliés ». Ceux-ci avaient décidé de morceler l'Europe centrale et balkanique en une dizaine d'Etats, voués à être dirigés

par les forces politiques les plus réactionnaires. Cette attitude était destinée à contrecarrer aussi bien l'Allemagne que la Russie soviétique.

Refusant de renoncer aux provinces satellites qui formaient plus des deux tiers du territoire, incapable de rétablir la paix sociale, Karolyi se résolut à démissionner le 20 mars. Le même jour, pour tenter de neutraliser les ouvriers révolutionnaires, le Parti Social-Démocrate proposa l'unification des partis ouvriers. Le PC accepta, confiant dans son prestige tout récent et sous-estimant l'influence dont jouissaient encore les réfor-

que de nombreux industriels. Les masses pauvres commencèrent pour la première fois à accéder à la vie culturelle.

Cependant le gouvernement ouvrier restait fragile, d'autant plus qu'à l'intérieur même du pays, il ne sut pas désarmer une certaine hostilité de la paysannerie. Il l'avait d'abord entraînée derrière lui, en décrétant l'expropriation des grands domaines. Mais, voulant à tout prix mettre en place de grandes exploitations collectives, il refusa le partage des terres auquel aspirait la majorité des petits paysans.

Et surtout, le Parti Socialiste Unifié se révéla un piège pour la minorité communiste. Les réformistes se trouvèrent cautionnés, tant que se poursuivait la montée révolutionnaire. Cela ne les empêcha pas de critiquer et de saboter de l'intérieur le pouvoir ouvrier, alors que les masses étaient privées de tout moyen de comprendre et de juger ces querelles à l'intérieur d'un parti en principe unifié.

D'ailleurs, plus le pouvoir révolutionnaire rencontrait de difficultés, plus les réformistes élevaient la voix et se montraient revendicatifs.

C'est très vite la guerre qui domina la vie de la Hongrie soviétique. Les impérialismes alliés lancèrent contre elle les troupes tchèques et roumaines et, malgré des succès initiaux du nouveau pouvoir, la disproportion des forces amena la défaite et la fin de la République ouvrière. Au même

moment, d'ailleurs, l'Union soviétique passait par les pires moments de la guerre civile, tandis que la révolution connaissait l'échec en Allemagne, en particulier en Bavière.

Confrontés à la défaite militaire, les réformistes du Parti Unifié se débarrassèrent des communistes, pour tenter de s'entendre avec les forces contre-révolutionnaires dirigées par un amiral qui allait devenir tristement célèbre, Horthy. Mais en vain : la terreur blanche ne s'embarassa guère des différences entre réformistes et révolutionnaires. Son but était d'écraser la classe ouvrière et toutes ses organisations, de quelque nature qu'elles fussent. Et ce fut le début d'une dictature sans pitié, qui devait régner sur la Hongrie jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Vincent GELAS

Les 133 jours du pouvoir ouvrier

Organisé dans les Conseils ouvriers et paysans, qui exerçaient localement tout le pouvoir, le prolétariat réalisa des transformations profondes : les milices populaires remplacèrent l'armée et la police, l'Etat et l'enseignement devinrent laïcs, les femmes obtinrent l'égalité, mariage et divorce furent réformés, les minorités nationales respectées, le contrôle bancaire fut institué, les propriétaires terriens furent expropriés ainsi

Europe

UN PRODIGE D'AUSTÉRITÉ

C'est finalement Romano Prodi qui sera le successeur de Jacques Santer à la tête de la Commission européenne. Une semaine après la démission de celle-ci, le 15 mars, c'est lui qui a eu le soutien de la plupart des gouvernements de l'Union européenne. Prodi, démocrate-chrétien et ancien président du Conseil italien, était disponible pour de telles fonctions depuis qu'il avait dû démissionner cet automne, faute de majorité au Parlement.

Ce qui vaut à Prodi une telle faveur est, paraît-il, l'œuvre considérable accomplie par son gouvernement à la tête de l'Italie. Prodi était en effet la tête de proue de « l'Olivier », la coalition constituée entre les démocrates-chrétiens du « Parti Populaire Italien » (PPI), le PDS (Parti démocratique de la gauche, ex-PC italien) et les Verts. Parvenu au pouvoir en avril 1996, appuyé sur sa gauche par le Parti de la Refondation Communiste (PRC), le PC italien « maintenant », l'« Olivier » a pu gouverner pendant plus de deux années, alors qu'il s'agissait d'assurer l'entrée de l'Italie

dans la monnaie unique européenne. Comme il n'était pas question de faire payer les frais de l'opération aux grands groupes capitalistes, cela s'est traduit par des plans d'austérité successifs aux frais de la population visant à faire passer le déficit public au dessous des 3 % imposés par les critères de Maastricht.

Privatisations, coupes dans les dépenses publiques, déréglementation générale des conditions d'emploi et de travail, explosion des bénéfices du patronat et de la Bourse, tout cela pratiquement dans la paix sociale : voilà ce que la bourgeoisie italienne et européenne met à l'actif de Prodi, et que celui-ci doit au soutien des partis de gauche, PDS et Refondation Communiste, et à la collaboration active des syndicats à cette politique antiouvrière.

De plus non seulement Prodi était « libre » depuis qu'en octobre il avait dû démissionner du fait du retrait du soutien de Refondation Communiste, mais un certain nombre de ses amis politiques préféraient le voir siéger à Bruxelles plutôt qu'à Rome. Prodi, pas très content d'avoir dû céder sa place de président du Conseil au dirigeant du PDS (devenu aujourd'hui « DS » tout court) Massimo D'Alema, veut maintenant concourir sous

ses propres couleurs, notamment pour les prochaines élections européennes, en lançant un nouveau mouvement avec Antonio Di Pietro, l'ex-juge de l'opération « mains propres ».

Après avoir d'abord pensé à garder le nom de « l'Olivier », les deux compères ont trouvé mieux : ce sera « le petit âne », en italien « l'Asinello », qui sera le symbole d'un parti intitulé « les démocrates » et dont le Parti Démocrate américain est le modèle politique.

Il paraît que cet « Asinello » fait partie du même environnement méditerranéen que « l'Olivier » et que cette bête aurait toutes les qualités. Reste que cela donne une idée du niveau auquel Prodi place le débat politique. Mais comme ses semblables ne le placent pas plus haut et craignent sa concurrence, ils préférèrent que Prodi aille faire l'âne à Bruxelles.

Ajoutons qu'une des grandes qualités que Prodi trouve à l'« asinello » est d'être frugal : tout un programme en somme... qui dit ce qu'on peut attendre de celui qu'on surnomme parfois « le Delors italien », et pourquoi cet expert en politiques d'austérité a eu la faveur de ses pairs européens.

André FRY



Prodi et Di Pietro devant le symbole de « l'asinello ».

États-Unis

OSCAR POUR UN DÉLATEUR

Cette année, lors de la remise des Oscars du cinéma à Hollywood, l'un d'entre eux est allé à Elia Kazan pour l'ensemble de son œuvre. Metteur en scène de talent, il a raconté l'histoire de sa famille dans des films comme *America, America*, ou *L'arrangement*. Il est connu pour ses films tournés avec Marlon Brando, *Viva Zapata* ou *Sur les quais*. Cette récompense a néanmoins suscité quelques réactions contradictoires dans le très mondain parterre du cinéma américain, présent à la cérémonie de remise des Oscars. Certains l'ont applaudi debout (Warren Beatty), d'autres ont refusé de se lever et n'ont pas applaudi (Nick Nolte) enfin certains « juste milieu » sont restés assis en applaudissant.

C'est que dans la vie de Kazan, il y a quelque chose qui ne passe pas : lors des années du maccarthysme, à la fin des années quarante, il fut l'un des délateurs des plus actifs contre ses collègues, anciens sympathisants communistes dans les années trente comme il l'avait été lui-même.

En 1947, c'était le début de la guerre froide entre les États-Unis

et l'URSS. Une bande de politiciens, parmi lesquels le sénateur McCarthy qui s'avéra par la suite être archi-corrompu et Nixon qui faisait alors ses premières armes, se firent fort de déloger les communistes, ou prétendus tels, du monde du spectacle par le biais d'une « commission des activités anti-américaines ». Si le monde scintillant du cinéma hollywoodien se trouvait ainsi projeté sur le devant de la scène, c'est que les promoteurs de cette politique anti-communiste entendaient se servir de la célébrité des acteurs pour mettre en relief la campagne anti-communiste qu'ils lançaient et qui allait faire des dégâts, moins médiatisés mais bien plus profonds, en purgeant les organisations syndicales des militants communistes.

Au début, les patrons des grandes compagnies rechignèrent à se prêter à la campagne de délation auprès de la commission maccarthyste. La plupart de ceux qui comptaient à Hollywood, les producteurs comme Louis B. Mayer ou Jack Warner, les scénaristes, les techniciens et les acteurs, étaient très souvent d'anciens émigrés

juifs qui dans les années vingt ou trente avaient fui le nazisme et avaient des sympathies de gauche, sinon communistes. Et puis c'était tout de même leur main d'œuvre qui était mise sur la sellette.

Certains à Hollywood essayèrent, sans grand succès, de réagir contre cette campagne. On peut citer John Huston, Judy Garland, William Wyler, Lauren Bacall, Burt Lancaster, Gene Kelly, Humphrey Bogart, Edward G. Robinson, Danny Kaye.

Quant à Elia Kazan, il passa en janvier 1952 du rang d'accusé à celui d'accusateur. « *Ce qu'a fait Kazan dépasse toutes les limites* », témoignera par la suite le réalisateur John Berry, qui choisit comme Joseph Losey de quitter les USA. « *Donner les noms en les publiant dans une page entière du New York Times ! J'aime bien qu'on dise après qu'il l'a fait parce qu'il était déçu par le PC américain ! Déçu de quoi ? Déçu pourquoi ? Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où Kazan faisait partie du PC, s'il en a fait partie, c'était très bien vu à New York d'y appartenir, car le PC était alors un parti d'avant-garde. Donc, il n'a rien risqué, cela l'a*

plutôt arrangé, non ? ».

De ces dénonciations naquit une « liste noire » de plusieurs centaines de noms d'artistes et de techniciens pour qui la route des studios était interdite. En fait, parce que les producteurs avaient encore besoin du talent de certains d'entre eux, ils continuèrent à en faire travailler secrètement, mais à prix cassé ! A la cérémonie des Oscars de 1956, il s'avéra impossible de remettre le prix du meilleur scénario : son auteur était sur la liste noire. C'est ainsi que *Le pont de la rivière Kwai*, *Spartacus*, *Exodus* et d'autres grands succès furent écrits par des scénaristes interdits de studio.

Ces années furent des années particulièrement noires, l'hystérie anticommuniste la plus primaire imprégna toute la vie américaine, dans la presse, les journaux, la radio ou la télévision, et le gouvernement américain, qui dénonçait les méthodes policières, la délation et l'usage de la propagande en URSS, ne se comportait pas différemment pour imposer sa domination.

J. F.

LUTTE DE CLASSE

n° 41 (mars 1999)
est parue

Au sommaire :

- **Turquie**
Le problème kurde après l'arrestation d'Abdullah Öcalan
- **Iran, vingt ans après**
Une « république islamique »... mais surtout affairiste
- **Russie**
L'agriculture post-soviétique en crise aggravée par les « réformes » et « l'aide alimentaire » occidentale
- **Tribune**
de la minorité CGT : plus facile de changer de leader et de langage... que de changer de base !

Prix : 10 F

Envoi contre 12 F en timbres.